

Plan local de propreté de la commune d'Enghien

Table des matières

1) Description des aspects organisationnels relatif au plan propreté.....	3
2) Diagnostic de la situation actuelle	4
2.1 Carte d'identité de la commune.....	4
2.2 Description de la gestion actuelle	5
2.2.1 Plan d'aménagement en poubelles.....	5
2.2.3 Gestion des opérations de nettoyage dans la commune :.....	5
2.2.4 Outil de planification et de rapportage	6
2.2.5 Grand nettoyage de printemps	6
2.2.6 Communication	7
2.2.7 Répression	7
2.2.8 Action réalisées / menées sur la dernière période	8
2.2.9 Points faibles et pistes d'amélioration	11
2.3 Diagnostic de la propreté	12
2.3.1 Mesure quantitative de la propreté.....	12
2.3.2 Problèmes de propreté spécifiques dans la commune (points noirs).....	12
2.4 Conclusion du Diagnostic	13
3) Programme d'action.....	14
3.1 Identification des partenaires potentiels	14
3.2 Programme d'action.....	17
3.2.1 Arbre à problème	17
3.2.2 Détermination de la stratégie de la commune	18
3.2.2.1 Détermination de lieux ou nuisances cibles.....	18
3.2.2.2 Tableau synthétique reprenant les actions par piliers et par lieux/nuisances	19
3.2.2.3 Détermination des objectifs globaux d'impact et d'activité	20
3.2.3 Elaboration du programme d'action	26
3.2.3.1 Fiches actions	26
3.2.3.2 Tableau récapitulatif des moyens à mobiliser.....	53
3.2.3.3 Partenaires mobilisés	54
3.2.3.4 Tableau récapitulatif des indicateurs à suivre.....	54
3.2.3.5 Planning des actions	60
4) Suivi et évaluation du plan	62

1) Description des aspects organisationnels relatif au plan propreté

Pour la gestion du plan propreté un comité de pilotage sera mis en place. Au sein de ce comité de pilotage, on retrouvera :

- Une personne référente pour chaque service concerné de l'administration communale.
 - 2 personnes référentes du service environnement
 - Claudine Decuyper et Antoine Butaye
 - 2 personnes référentes du service technique
 - Guido Vandroogenbroeck et Jacques Dubois
 - 1 personne référente des gardiens de la paix
 - Kévin Schollaert
 - 1 personne référente du service administratif
 - Thomas Guéry
- Deux élus référents désigné
 - Echevin de la propreté
 - Jean-Yves Sturbois
 - Echevin de l'environnement
 - Dominique Eggermont
- Le chef de projet en charge du PLP
 - Agent technique du service environnement
 - Antoine Butaye

Le comité de pilotage jouera également le rôle de comité de suivi, en invitant à certaines réunions certains partenaires selon les actions du moments (un membre du Contrat de rivière, un membre du Labo des arts et mouvements) cela afin d'alléger le nombre de réunions entre les différents membres.

Les tâches des services impliqués dans la gestion de la propreté

Services impliqués	Tâches attribuées	Personnes du service responsables de la tâche
Service environnement	Respect des échéances à tenir pour les diverses actions à menées et coordination entre les différents acteurs/services/ partenaires	Antoine Butaye/ Claudine Decuyper
Service travaux	Apportera un appui à la personne du service environnement notamment pour les actions relevant plus de tâches appartenant au service travaux qu'environnement	David Ameye
Service technique	Gestion des différents ouvriers qui contribueront à la réalisation des actions	Guido Van Droogenbroek Jacques Dubois
Service administratif	Gestion administrative relative à la réalisation des actions	Thomas Guéry

Tableau 1 : Tâches des services impliqués dans la gestion de la propreté

La réalisation du plan local de propreté se fera sur une période de 4 ans. Le comité de pilotage se réunira deux fois par an pour gérer la bonne réalisation des actions ainsi que son suivi.

2) Diagnostic de la situation actuelle

2.1 Carte d'identité de la commune

La typologie de la commune d'Enghien est semi-urbaine. Dans la classification des communes par catégorie, elle est classifiée comme **Semi-urbain C2**. Le type d'habitat y est **horizontal**. La commune (Enghien, Petit-Enghien, Marcq) compte **14.025 habitants** (chiffres datant du 05 novembre 2019). Au sein de cette population, on retrouve (*voir annexe 1 pyramide des âges*) :

- 6.810 hommes
- 7.215 femmes
- 146 nouveau-nés
- 2.969 mineurs
- Age moyen : 41 ans (Homme : 39 ans - Femme : 42 ans)
- Femme la plus âgée : 103 ans – Homme le plus âgé : 100 ans

Le nombre d'habitants par ancienne commune est de :

- 7850 Enghien – 3.632 habitants
- 7850 Petit-Enghien – 6.379 habitants
- 7850 Marcq – 3.254 habitants

La superficie de la Commune est de 40,59 km². Au sein de cette surface, on retrouve :

- Surface agricole : 68,80 %
- Bois : 8,63 %
- Terrains bâtis : 20,42 %
- Divers : 2,15 %

La Commune a la particularité d'avoir 3 bretelles d'autoroute sur son territoire. Ce qui facilite les gros dépôts clandestins. On retrouve souvent des déchets de construction ou autres sur les petits axes à proximité des bretelles d'autoroute.

Le territoire compte 6 écoles primaires, 2 écoles secondaires et 1 école de promotion sociale.

La Ville d'Enghien compte une cinquantaine de comités de quartier. Chaque année, les comités de quartier peuvent rentrer une fiche projet auprès de la Commune. Un budget participatif de 15.000 € est alloué à ces projets.

2.2 Description de la gestion actuelle

2.2.1 Plan d'aménagement en poubelles

Un plan précis de l'emplacement de toutes les poubelles de la Commune existe (*voir annexe 2*).

Il existe également un Tableau du taux de remplissage des poubelles (*voir annexe 3*). Celui-ci a été réalisé d'octobre 2018 à février 2019. Les Gardiens de la Paix ont effectué un suivi visuel du taux de remplissage des poubelles publiques du centre-ville. Ce suivi a permis de déplacer et de supprimer certaines poubelles qui causaient problème.

La Ville d'Enghien n'utilise pas l'outil de géolocalisation des poubelles mis à disposition par la cellule Be WaPP.

La propreté autour des points d'apport volontaire est gérée par les ouvriers communaux et par les entreprises propriétaires des PAV (IPALLE pour les PAV enterrés (déchets organiques, déchets résiduels et PMC) – VANHEEDE pour les bulles à verres aériennes – Les Petits Riens pour les bulles à textiles aériennes).

En 2019, des Points d'Apports Volontaires enterrés ont été installés à 13 endroits différents. Depuis le début de l'année 2020, le ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte ne se fait plus que toutes les 2 semaines, tandis que le ramassage des PMC en porte-à-porte s'arrêtera le 24 août 2020.

2.2.2 Gestion des opérations de nettoyage dans la commune :

Gestion opérationnelle de la propreté
• <i>Balayage des rues en intra-muros tous les jours de la semaine (1 ouvrier est cantonné à cette tâche). Il utilise le Glutton ou il prend une charrette et sa brosse.</i> • <i>Balayage des rues dans le centre de Petit-Enghien tous les jours de la semaine (1 ouvrier est cantonné à cette tâche). Il utilise une charrette et sa brosse.</i> • <i>Vidange des poubelles en intra-muros : lundi – mercredi – vendredi Vidange des poubelles en extra-muros : lundi – vendredi (1 équipe (2 ouvriers) du service voirie)</i> • <i>Vidange des poubelles du Parc et du Petit-Parc : lundi – mercredi – vendredi (1 équipe (2 ouvriers) du service espaces verts)</i> • <i>Vidange des avaloirs : chaque mois un secteur de la Ville est fait (+ plaintes) Passage du camion-brosse : chaque mois un secteur de la Ville est fait (1 équipe (2 ouvriers) du service voirie)</i> • <i>Enlèvement des dépôts clandestins, des graffitis, des affiches sauvages : en fonction des demandes faites par les Gardiens de la Paix. (1 équipe (2 ouvriers) du service voirie)</i> • <i>+ 40 ambassadeurs de la propreté (citoyens bénévoles) qui ramassent les déchets sur certaines parties de la commune.</i>

Tableau 2 : Gestion opérationnelle de la propreté

2.2.3 Outil de planification et de rapportage

L'outil Clic-4-WaPP a été utilisé à partir de novembre 2019. Depuis lors, 3 mesures ont été réalisées sur les différentes zones : novembre 2019, février 2020 et juin 2020 (mesure de mai réalisée en juin en raison du COVID 19)

En ce qui concerne les dépôts sauvages, les citoyens les signalent par téléphone, par mail ou de visu au service environnement ou travaux. Ces services en informent les Gardiens de la Paix qui se rendent sur place afin d'effectuer une fouille du dépôt. Ils apposent ensuite un autocollant « Contrôlé » sur le dépôt. Ils font une demande au service travaux pour que le dépôt soit évacué. Actuellement, aucun retour n'est fait vers les autres services pour dire quand le dépôt a été enlevé.

Afin que les dépôts soient évacués plus rapidement et afin de limiter les intermédiaires, une réflexion est en cours afin que les Gardiens de la Paix évacuent directement les dépôts. Le souci est qu'ils ne disposent pas d'un véhicule adapté.

La Ville ne dispose pas d'applications informatiques spécialement développées à cet effet. Une réflexion est en cours à ce sujet mais il n'est pas souhaitable d'ouvrir ce service en externe. Une séance d'information va prochainement avoir lieu avec Be Wapp pour expliquer le fonctionnement de l'application « FixMyStreet ».

2.2.4 Grand nettoyage de printemps

La Ville d'Enghien participe annuellement au Grand Nettoyage de Printemps. Avant que cela n'existe, nous organisons, nous-même, une quinzaine de la propreté chaque année en mars.

Bilan du Grand Nettoyage de Printemps 2019 :

- 149 sacs tout-venant
- 69 sacs PMC
- ± 800 kg
- 5 écoles (502 élèves)
- 18 équipes de bénévoles – asbl, partis politiques, comités de quartier, entreprises (174 personnes)
- 1 équipe de l'administration communale (14 personnes)

Afin de remercier les bénévoles, ceux-ci étaient conviés à un pique-nique zéro déchet (voir information dans tableau page).

Bilan du Grand Nettoyage de Printemps 2018 :

- ± 820 kg
- 4 écoles (160 élèves)
- 8 équipes de bénévoles (80 personnes) – asbl, partis politiques, comités de quartier
- 1 équipe de l'administration communale (10 personnes)

Afin de remercier les bénévoles, le verre de l'amitié leur a été offert (voir information dans tableau page).

Les bilans des années précédentes sont disponibles au besoin.

La Ville a acheté 20 pinces à déchets, celles-ci sont prêtées à la demande aux groupes qui le souhaitent.

Au niveau des « Ambassadeurs de la Propreté », la Ville d'Enghien compte actuellement 34 équipes. Après chaque nouvelle inscription, le chef d'équipe reçoit un courriel de la part du service environnement afin d'expliquer les modalités d'évacuation des déchets. Le chef d'équipe doit prévenir le service environnement quand il y a des sacs à embarquer. Une demande est ensuite faite au service travaux pour l'évacuation. Parmi les équipes, une seule est très active. Elle fait une demande d'évacuation quasiment toutes les 2 semaines. Certaines équipes font des demandes plus sporadiquement et d'autres n'ont jamais fait de demande. Il est à noter que certaines équipes savent quand les ouvriers font la tournée de vidange des poubelles publiques et déposent les déchets qu'ils ont ramassés au pied de ces poubelles.

2.2.5 Communication

Des articles en lien avec la propreté publique sont publiés dans le News communal (distribué en toutes-boîtes 4x/an).

- En mars 2018, article sur les déjections canines et sur la collecte de vélo dans les Recyparc.
- En juin 2018, article sur le bilan du Grand Nettoyage de Printemps et sur le Panel citoyen ayant comme thème la propreté publique.
- En septembre 2018, article sur le lancement des Points d'Apports Volontaires pour les déchets organiques.
- En mars 2019, article rappelant le fonctionnement des Points d'Apports Volontaires.
- En juin 2019, article sur la collecte des bâches agricoles et sur le jeu lancé dans les Recyparcs sur le tri des PMC.

Parfois, la télévision locale NoTélé vient faire des reportages en lien avec la propreté publique.

- En mars 2018, NoTélé est venu filmer l'école de Petit-Enghien pendant le Grand Nettoyage de Printemps.

En plus de ça, des articles en lien avec la propreté publique sont publiés sur le site internet et la page Facebook de la Ville.

2.2.6 Répression

La Ville compte 3 Gardiens de la Paix et 1 agent constatateur d'infractions environnementales. Ce dernier ne s'occupe pas réellement des tâches dévolues à cette fonction car il occupe un autre poste.

Les Gardiens de la Paix effectuent les fouilles des dépôts sauvages afin de trouver des preuves. Si des preuves sont trouvées, un PV est dressé et est envoyé au Fonctionnaire sanctionnateur de la Province de Hainaut, c'est lui qui décide de poursuivre le contrevenant ou pas.

En 2019, les Gardiens de la Paix ont rédigé 66 PV en matière de propreté publique. Seulement 13 ont abouti.

2.2.7 Action réalisées / menées sur la dernière période

➤ En 2018

- Participation au Grand Nettoyage de Printemps
- Utilisation du cheval de trait pour aider 2 équipes participant au GNP
- Réalisation d'une affiche de sensibilisation sur les déjections canines par le créateur du personnage de BD Toto
- Organisation d'un drink pour remercier les citoyens ayant participé au GNP
- Création d'un panel citoyen avec pour thème la propreté publique.
- Achat de 500 autocollants « Contrôlés » pour les Gardiens de la Paix

➤ En 2019

- Participation au Grand Nettoyage de Printemps
- Utilisation du cheval de trait pour aider 1 équipe participant au GNP
- Réalisation d'un pochoir « Ne rien jeter, la rivière commence ici »
- Organisation d'un pique-nique zéro déchet pour remercier les citoyens ayant participé au GNP
- Installation de panneaux rappelant qu'il est interdit de jeter ses déchets organiques aux abords de la Dodane (pièce d'eau à l'entrée de la Ville)
- Installation de Points d'Apports Volontaires (déchets organiques de cuisine, déchets ménagers résiduels, PMC) à 13 endroits différents (rue du Village, rue Lietens, rue des Boutons d'Or, avenue du Champs d'Enghien, square Paternoster, Nautisport, Petit-Parc, rue des Six-Jetons, rue des Ecoles, chaussée d'Asse, square Val-Lise, rue des Peupliers, rue Van Laethem).

➤ En 2020

- Réunion multi-acteurs dans le cadre du PLP le 10 Janvier 2020
- Participation à la Plateforme Numérique dans le cadre du PLP (juin 2020)
- Participation au Grand Nettoyage de Printemps reporté en septembre 2020

Remarque : En raison de la crise sanitaire (COVID-19), la 2^{ème} réunion multi acteurs a dû se faire via une plateforme numérique et plusieurs activités prévues ont été annulées.

De plus, la Ville met à disposition des sachets pour les déjections canines et des cendriers de poche (200 ont été distribués par les Gardiens de la Paix depuis 2016).

Les Moyens consacrés pour chaque action

Actions menées <u>selon les 5 piliers d'actions</u>			Moyens consacrés (source ; montant/apport/temps consacré)
Description brève	Indicateur d'activité ou d'impact	Bilan	
Action de ramassage des déchets sauvages sur la commune dans le cadre du Grand Nettoyage de Printemps 2018	Action de ramassage de 3 jours (matin et après-midi). Participation de 2% des habitants en moyenne ; 820 kg de déchets ramassés	A refaire, avec l'accent sur la mobilisation des volontaires : faire participer plus d'écoles et les mouvements de jeunesse	- La cellule Be WaPP a fourni du matériel (gants, vestes). - La commune a pris en charge l'élimination des déchets ramassés. Une équipe été mobilisée.
Utilisation du cheval de trait pour aider 2 équipes participant au GNP	2 équipes ont pu avoir l'aide d'un attelage tiré par un cheval de trait pour les aider dans leur action	Retour très positif des participants	393,25 € pour la prestation de service
Réalisation d'une affiche humoristique sur les déjections canines par Thierry COPPEE (créateur du personnage TOTO)	X affiches ont été distribuées (pas les chiffres)	Les citoyens et les commerçants sont demandeurs de ce genre d'affiche	250 € pour la réalisation de l'affiche - Les affiches ont été imprimées en interne
Organisation d'un drink (remerciement GNP)	30 personnes ont participé	Retour très positif des participants	X € pour l'organisation du drink (pas trouvé les chiffres)

Création d'un panel citoyen avec pour thème la propreté publique	± 10 personnes ont participé aux réunions	Les participants ont pu proposer des idées d'actions à mettre en œuvre (voir annexe 4)	• X € pour l'animateur des réunions (pas trouvé les chiffres)
Achat de 500 autocollants « Contrôlés » pour les Gardiens de la Paix	En octobre 2019, les 500 autocollants ont été utilisés		• 847 € pour la réalisation et l'impression des 500 autocollants
Action de ramassage des déchets sauvages sur la commune dans le cadre du Grand Nettoyage de Printemps 2019	Action de ramassage de 3 jours (matin et après-midi). Participation de 5% des habitants en moyenne ; 800 kg de déchets ramassés	A refaire, avec l'accent sur la mobilisation des volontaires : faire participer les mouvements de jeunesse	• La cellule Be WaPP a fourni du matériel (gants, vestes). • La commune a pris en charge l'élimination des déchets ramassés. Une équipe été mobilisée.
Utilisation du cheval de trait pour aider 1 équipe participant au GNP	1 équipe a pu avoir l'aide d'un attelage tiré par un cheval de trait pour les aider dans leur action	Retour très positif des participants	• 193,60 € pour la prestation de service
Réalisation d'un pochoir « Ne rien jeter, la rivière commence ici »	Le pochoir a été taggué à côté de + de 20 avaloirs dans l'intra-muros	Il faudrait faire le tour pour voir si les avaloirs où l'on a taggué le pochoir reçoivent moins de déchets qu'avant	• 95.59 € pour la réalisation du pochoir • 51.26 € pour les bombes de peinture • Une équipe de la Ville a taggué le pochoir à plus de 20 endroits dans l'intra-muros.

Organisation d'un pique-nique zéro déchet (remerciement GNP)	40 personnes ont participé	Retour très positif des participants	375 € pour l'organisation du pique-nique.
A la demande des pêcheurs, installation de panneaux rappelant qu'il est interdit de jeter ses déchets organiques aux abords de la Dodane	4 panneaux ont été installés aux abords de la Dodane	Apparemment, il n'y a plus de dépôt de déchets organiques mais on retrouve encore des petits déchets (arrêt de bus à proximité)	- Les panneaux ont été réalisés en interne. - La création de l'affiche a mobilisé une personne, le placement des panneaux une équipe du service travaux
Réunion multi-acteurs dans le cadre du PLP le 10 Janvier 2020	11 participants	Les zones pour le Clic 4 wapp ont été choisies, les nuisances les plus importantes énoncées	
Participation à la Plateforme Numérique dans le cadre du PLP (juin 2020)	19 participants 41 contributions 90 votes	L'accès à un public restreint sur la plateforme a permis d'avoir des propositions pertinentes	

Tableau 3 : Moyens consacrés pour chaque action

2.2.8 Points faibles et pistes d'amélioration

Points faibles	Pistes d'amélioration
- Manque deux cantonniers - Présence massive de déjections canines - Manque de communication de la Ville vers les citoyens (par exemple : situation des poubelles publiques, des distributeurs de sacs pour déjections canines, ...) - Beaucoup d'endroits faciles d'accès et peu fréquentés (3	- Le suivi des dépôts (enlèvement plus rapide) - Mettre un véhicule adéquat à disposition des Gardiens de la Paix pour qu'ils puissent enlever directement après fouille. - Poubelles publiques mieux adaptées afin d'éviter les dépôts sauvages - Présence d'une caméra mobile

sorties d'autoroute sur le territoire d'Enghien) propices aux dépôts sauvages ▪ Les mouvements de jeunesse ne participent pas au GNP dans notre Commune ▪ Les sachets pour déjections canines que l'on distribue sont en plastique (beaucoup se retrouvent dans les avaloirs)	▪ Sensibilisation dès le plus jeune âge (Ipalle est en train de créer des animations) ▪ Action de répression déjections canines (avant le boulot et après le boulot) ▪ Acheter des sachets biodégradables pour déjections canines ▪ Engagement de 2 cantonniers
---	--

Tableau 4 : Points faibles et pistes d'amélioration

2.3 Diagnostic de la propreté

2.3.1 Mesure quantitative de la propreté

Propreté : bilan quantitatif
• <i>Données détaillées : voir annexe 5 et 6</i> • <i>Lieux et/ou nuisances les plus problématiques : suite à la 1ère mesure effectuée le 06 décembre 2019, on peut constater que :</i> ○ <i>la catégorie « alentour école ou arrêt TEC » est très propre à Petit-Enghien et sale à la gare d'Enghien</i> ○ <i>la catégorie « quartiers commerçants » est moyennement propre</i> ○ <i>la catégorie « centre-ville/centre » de village est très propre</i> ○ <i>la catégorie « quartiers résidentiels » est très propre</i> ○ <i>la catégorie « station-service/parking » est sale à moyennement propre</i> ○ <i>la catégorie « espace naturel fréquenté/parc » est très propre à moyennement propre</i> <i>Les nuisances les plus problématiques sont les chewing-gums, les souillures adhérentes, les graffitis (<1m²) et les affichages sauvages.</i>

Tableau 5 : Propreté : Bilan quantitatif

2.3.2 Problèmes de propreté spécifiques dans la commune (points noirs)

Les endroits où il n'y a pas de contrôle social, les points d'apports volontaires, les poubelles publiques sont les lieux où l'on retrouve le plus souvent des dépôts clandestins.

Le territoire d'Enghien a la particularité de compter 3 bretelles d'autoroute alors que l'A8 ne passe que sur ± 10 km du territoire. Le territoire est aussi traversé par 4 axes régionaux (la chaussée d'Ath, la chaussée de Bruxelles, la chaussée de Brunehaut et le pavé de Soignies). De ce fait, il y a pas mal de passage sur le territoire et pas mal d'endroits où l'on peut faire des dépôts sans se faire voir et d'où l'on peut vite repartir.

Propreté : Points noirs de la ville (voir carte annexe 7)

- 1) PAV au square de la Dodane : **Déchets sauvages citoyens**
- 2) Zone autour de la gare : **Déchets sauvages navetteurs**
- 3) Sous le Pont de l'autoroute A8 rue Noir Mouchon : **Dépôts clandestins**
- 4) Le petit parking après le rond-point près de l'autoroute A8 (chaussée de Brunehaut) : **Dépôts clandestins**
- 5) Parking au niveau du contournement (N285) : **Dépôts clandestins**
- 6) Pont de l'autoroute (rue Boussaert) : **Déchets sauvages par les conducteurs**
- 7) Zone de la Dodane : **Déchets sauvages citoyens/rassemblement écoliers**
- 8) Petit Parc : **Déchets sauvages/ endroits de rassemblement**

Tableau 6 : Points noirs de la ville

2.4 Conclusion du Diagnostic

		POSITIF		NEGATIF
I N T E R N E	A T O U T S	- Présence de 3 Gardiens de la Paix au sein de la commune - Bonne collaboration entre les services concernés par la propreté - La Ville dispose déjà de matériel de nettoyage - La Ville utilise l'outil de mesure Clic4WaPP - Soutien politique fort - Outils de communication disponible - Savoir-faire/expertise	F A I B L E S S E S	- Référent PLP dispose de peu de temps pour gérer ce projet - L'agent constatateur a d'autres fonctions à gérer - Manque de cantonniers - Manque de suivi de la part du Fonctionnaire sanctionnateur des PV dressés par les GdP - Manque de mobilier urbain (poubelles, cendriers) - Communication et suivi pas toujours optimal au sein de l'administration et du centre technique
E X T E R N E	O P P O R T U N I T E S	34 équipes Ambassadeurs Propreté - Forte mobilisation citoyenne lors des opérations de nettoyage - Nombreux comités de quartier - Panel citoyen déjà organisé - Présence d'Ipalle - Création d'une GreenTeam au Collège	M E N A C E S	- Absence de mobilisation des mouvements de jeunesse lors des opérations de nettoyage 3 bretelles d'autoroute sur le territoire, ce qui amène pas mal de gros dépôt sauvage - Problème récurrent avec les déjections canines - Canaux de communication mal utilisés par les citoyens

Tableau 7 : Conclusion du Diagnostic

3) Programme d'action

3.1 Identification des partenaires potentiels

Partenaires potentiels	Type de partenariat	Objectif	Commentaire
La Wallonie	Apport financier	Obtenir des subsides	Cumuler cet appel à projet avec d'autres comme l'Appel à projet « Tri out-of-home and on-the-go » et/ou « Optimisation de l'implémentation des poubelles et des tournées de collecte »
IPALLE	Apport matériel et technique	Obtention de mobilier urbain pour la propreté publique (poubelles, cendriers portables...)	
Collège Saint-Augustin	Apport humain	Participation des élèves à la propreté de la ville + partenariat avec la direction pour mettre en place des actions dans les écoles (exemple : distribution de gourdes, de boîtes à tartines...)	
Athénée Royal Enghien	Apport humain	Participation des élèves à la propreté de la ville + partenariat avec la direction pour mettre en place des actions dans les écoles (exemple : distribution de gourdes, de boîtes à tartines...)	
Associations de quartier	Apport humain	Participation des comités de quartier à la propreté de la ville.	
Mouvements de jeunesse	Apport humain	Participation des mouvements de jeunesse à la propreté de la ville	
Service des gardiens de la paix	Apport humain	Apport au niveau de la répression	

Contrats de Rivière (Dendre et Senne)	Apport matériel et technique	Apport de leur expertise technique et de matériels pour diverses actions liées aux cours d'eau (Pose de macarons ici commence la mer, Résolution des points noirs identifiés par CR)	
Centre d'initiation à l'environnement (CIE)	Apport technique/ matériel et humain	Réaliser des conférences, activités en partenariat avec le CIE	Asbl enghiennoise qui a pour but de sensibiliser, d'initier et d'éduquer le public à la nature et à l'environnement.
Ambassadeurs de la propreté (mis en place par BeWapp)	Apport humain	Participation des ambassadeurs à la propreté de la ville + Organiser un/des rassemblements avec un verre de l'amitié pour les remercier	
Asbl le labo des arts et mouvements	Apport technique, matériel et humain	Intégrer cette Asbl dans diverses actions et profiter ainsi de leur apport technique, matériel et humain. (Embellissement des endroits souvent propices aux déchets...)	Ateliers et projets d'initiation et stimulation à la créativité par les arts plastiques, le cirque et le mouvement, principalement.
Fédération des jeunes agriculteurs (FJA)	Apport matériel	Collaborer avec eux par rapport à la problématique des déchets dans les campagnes (affiche de sensibilisation le long des champs)	
Asbl BeWaPP	Apport technique et matériel	Avoir leur appui technique pour les projets qu'ils mettent à disposition des communes (notamment pour la consigne des cannettes, FixMystreet..)	
Equipe green team	Apport technique/humain	Collaboration pour une/des actions (affiche de sensibilisation, distribution de gourdes dans les écoles...)	L'équipe green team est un éco-comité composé d'élèves au sein de l'école qui réalisent des actions en faveur du développement durable.

Mouvement de jeunesse	Apport humain	Collaboration pour une/des actions en matière de participation	
-----------------------	---------------	--	--

Tableau 8 : Identification des partenaires potentiels

3.2 Programme d'action

3.2.1 Arbre à problème

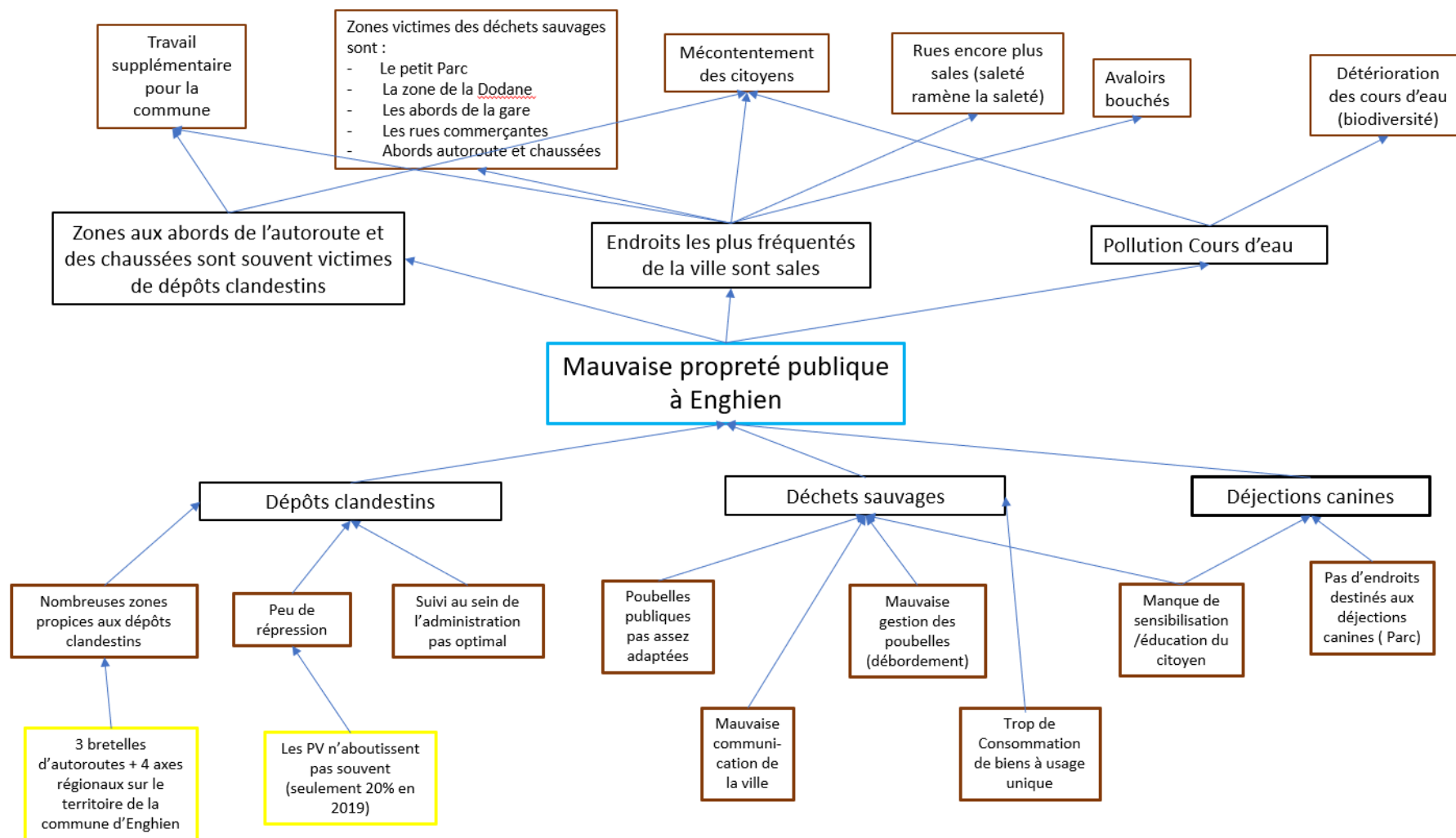


Tableau 9 : Arbre à problème

3.2.2 Détermination de la stratégie de la commune

3.2.2.1 Détermination de lieux ou nuisances cibles

Compte tenu du diagnostic, deux lieux prioritaires ont été sélectionnés : **La zone autour de la Dodane et les abords de la gare**. En effet, après les différentes réunions avec le panel citoyens ce sont ces lieux qui ont été choisis. Notamment car ils représentent des lieux fortement fréquentés et sont sujets à un bon nombre de problèmes au niveau de la propreté. On y retrouve un grand nombre de déchets sauvages et le mobilier urbain doit y être amélioré et renforcé.

De plus, ces endroits représentent des endroits stratégiques pour la sensibilisation et la communication car ce sont des lieux de passages et d'arrêts :

Zone autour de la Dodane : Beaucoup d'étudiants du secondaire s'y retrouvent là le temps de midi.

Zone autour de la gare : Les navetteurs, citoyens et étudiants la fréquentent quotidiennement.

L'ensemble des actions ne concerne pas uniquement ces deux lieux, **le Petit Parc et la Grand-place** (centre-ville) sont également des zones concernées par certaines actions même s'ils ne sont pas repris comme lieux prioritaires. (Comme l'amélioration du mobilier urbain, distribution de cendriers portables.)

Concernant les nuisances, les problèmes les plus récurrents sont les dépôts clandestins, les déchets sauvages ainsi que les déjections canines. La commune a décidé de se pencher prioritairement sur les deux premiers. Ce sont en effet, selon nous, les problèmes pour lesquels il est possible de mettre le plus d'actions en place au vu des nombreuses causes qui les engendrent (voir arbre à problèmes).

Concernant **les dépôts sauvages**, la Ville d'Enghien y est souvent confrontée à cause des nombreuses bretelles d'autoroutes et chaussées qui traversent le territoire. Il n'est de plus, pas toujours facile d'agir en matière de répression notamment à cause du manque de suivi et de la communication au sein de l'administration.

Les déchets sur la voirie qui bouchent les avaloirs sont un problème rencontré un peu partout en ville. Les actions pour contrer ce phénomène sont nombreuses (meilleurs équipements urbains, sensibilisation...). En effet, pour diminuer cette nuisance, la commune peut agir sur de nombreux points.

Les déjections canines sont également un problème qui a souvent été évoqué lors des réunions avec le panel. La ville a déjà mis en place plusieurs zones de distribution de sacs pour les excréments. Cependant des déjections canines se retrouvent encore aux endroits où ces sacs sont disponibles. La problématique a donc été relevée mais peu d'actions pertinentes ont été proposées par le Panel, dès lors la commune a préféré se concentrer sur les dépôts clandestins et les déchets sur la voirie qui bouchent les avaloirs.

Lieux prioritaires	Nuisances prioritaires (éventuellement)
- La zone autour de la gare - La zone de la Dodane	- Les dépôts clandestins - Les déchets sur la voirie qui bouchent les avaloirs

Tableau 10 : Lieux prioritaires et nuisances prioritaires

3.2.2.2 Tableau synthétique reprenant les actions par piliers et par lieux/nuisances

Pilier	Exemples d'actions (N° action)	Lieux/ Nuisances ciblés
Pilier communication et sensibilisation	Communication sur l'opération des barrages flottants et des pochoirs près des avaloirs (1)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
	Panneau de sensibilisation (en forme d'humain) aux abords de champs/prairies accompagné d'un message humoristique (6)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
	Réalisation de panneaux avec message humoristique pour sensibiliser les élèves du secondaire sur les alentours de la DODANE (7)	- La zone autour de la Dodane - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
	Communiquer auprès du citoyen l'obligation de veiller à la propreté de l'accotement aménagé, du trottoir, du filet d'eau et de la grille de l'avaloir devant la propriété qu'il occupe. (Action liée à la 11) (10)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
	Communication dans le News sur le retrait des encombrants organisés deux fois par an (14)	- Les dépôts clandestins
	Communiquer davantage sur les statistiques des PV, les montants des amendes et les risques encourus pour les dépôts sauvages (18)	- Les dépôts clandestins
	Communiquer la carte reprenant l'ensemble des poubelles du centre-ville sur le site internet et dans le News communal (19)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Pilier infrastructures et équipements	Installer des poubelles avec tri (PMC, Papiers, Tout-venant) (8)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
	Installer des grilles au-dessus des avaloirs pour retenir les déchets (15)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
	Prévoir des poubelles publiques avec cendriers aux arrêts de bus environnants (16)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
	Renforcer la visibilité de certaines poubelles existantes (20)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
	Grand nettoyage des avaloirs de la ville (action liée à la 10) (11)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane

Pilier	Exemples d'actions (N° action)	Lieux/ Nuisances ciblés
	Pose d'un barrage flottant sur le cours d'eau pour arrêter les déchets (2)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs.
Pilier participation	Réaliser une réunion informelle pour remercier les ambassadeurs de la propreté et les participants au GNP (9)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
Pilier gestion de l'espace	Embellir grâce à une décoration murale les endroits où les dépôts clandestins sont fréquents (5)	- Les dépôts clandestins
Pilier répression	Placer des caméras mobiles dissuasives aux endroits où les dépôts sont récurrents et placer des panneaux aux entrées de la ville signalant la présence de caméras. (12)	- Les dépôts clandestins
Action transversale à plusieurs piliers		
Participation équipement	Mettre en place l'application FixMyStreet (3)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la gare La zone autour de la Dodane
Sensibilisation Répression	Présence d'un éducateur de rue à la Dodane pendant les heures de midi (17)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Sensibilisation Infrastructure	Distribution de cendriers de poches accompagnés par des affiches de sensibilisation (13)	- La zone autour de la gare - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Equipe ment Participation	Une prime de 5 centimes contre une cannette vide (21)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
Participation Communication	Améliorer la communication des actions en partenariat avec Bewapp (4)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la gare - La zone autour de la Dodane
Gestion de l'espace Participation	Résolution des points noirs « déchets » relevés par les Contrats de rivières (22)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs

Tableau 11 : Tableau synthétique reprenant les actions par piliers et par lieux/nuisances

3.2.2.3 Détermination des objectifs globaux d'impact et d'activité

Objectifs d'impacts

Le plan d'action va permettre d'atteindre différents objectifs.

Dépôts clandestins

Les freins et besoins identifiés dans le diagnostic ont permis de se fixer différents objectifs. En effet, concernant cette nuisance, différents freins ont été identifiés :

- Le manque de répression

- La configuration de la ville avec ses 3 bretelles d'autoroute et les 4 chaussées régionales qui la traversent.
- Manque de communication de la ville vers les citoyens
- Canaux de communication mal utilisés par les citoyens
- Les problèmes de propreté en matière de dépôt clandestin les plus fréquents se situent aux endroits où il n'y a pas de contrôle social, aux points d'apports volontaires.
- Le suivi des dépôts (enlèvement plus rapide)

Les objectifs :

- Améliorer la communication au sein de l'administration pour être plus rapide et avoir un meilleur suivi vers les services adéquats. (Application FixMyStreet)
- Dissuader les personnes (souvent extérieures à la ville) qui font de gros dépôts sauvages :
 - En plaçant des caméras dissuasives et signalant aux entrées de la ville la présence de caméras pour lutter contre ces dépôts.
 - En embellissant les endroits les plus propices aux dépôts (ponts, tunnels, abords autoroutes, chemins de fer...)
- Communiquer et sensibiliser les personnes au moyen de campagnes d'affichages originales et humoristiques et en multipliant les articles sur la thématique de la propreté (ambassadeurs de la propreté/ collecte encombrants/répression/actions mises en place) via différents canaux de communication.
- Continuer la collaboration avec les contrats de rivières pour élaborer de nouveaux projets (Barrages flottants, campagne de sensibilisation « Ici commence la mer », la résolution des points noirs déchets relevés lors de l'inventaire des cours d'eau)

Avec l'ensemble de ces actions (cfr tableau 11) **l'objectif à terme serait d'avoir une diminution de 20 % des dépôts clandestins** sur l'entité de la commune d'Enghien à l'année 2025 par rapport à **l'année 2021**

En effet, pour cette nuisance, l'évaluation de l'évolution des dépôts clandestins se fera après plusieurs années. L'application FixMyStreet étant en phase test pour l'instant, elle devrait normalement passer en phase de déploiement interne d'ici peu et pourra nous permettre de centraliser toutes les données relatives aux dépôts clandestins. Avec ces données il nous sera possible de voir l'évolution sur 3 ans.

Concernant les objectifs en matière de changement de comportement, avec l'ensemble de ces actions (sensibilisation, embellissement des points noirs, présence de caméras à certains endroits...) la ville peut espérer que les citoyens responsables de dépôts clandestins réfléchiront à deux fois avant de commettre un tel geste. Cet objectif étant très lié aux quantités de dépôts sauvages constatés, il pourra être évalué de la même façon que la quantité de dépôts clandestins rapportés, c'est-à-dire en comparant le nombre de dépôts clandestins avant et après les actions réalisées.

Les freins et besoins identifiés dans le diagnostic ont permis de se fixer différents objectifs. En effet, concernant cette nuisance différents freins ont été identifiés :

- Manque de mobilier urbain (poubelles, cendriers)
- Poubelles publiques pas assez adaptées
- Manque de communication/sensibilisation de la Ville vers les citoyens
- Canaux de communication mal utilisés par les citoyens (FixMyStreet)
- Communication et suivi pas toujours optimal au sein de l'administration et du centre technique (FixMystreet)
- Manque de répression
- Absence de mobilisation des mouvements de jeunesse lors des opérations de nettoyage

La Ministre de l'Environnement souhaite encourager les projets visant à prévenir, réduire et gérer les déchets sauvages et les dépôts clandestins mais aussi les actions permettant de mesurer la propreté publique (via l'utilisation de l'outil Clic 4 WaPP)

Les objectifs d'impact :

- Diminuer la quantité des déchets au sol :
 - En améliorant la visibilité et le côté fonctionnel des poubelles (piste d'amélioration reprise dans le diagnostic) et en améliorant leur aspect esthétique et en communiquant la carte reprenant l'ensemble des poubelles du centre-ville.
 - En responsabilisant le citoyen (obligation) au nettoyage des avaloirs se situant sur leur trottoir tout en organisant un grand nettoyage des avaloirs par la commune au préalable + une opération de communication sur cette action.
 - Installation de poubelles avec tri
 - Distribution de cendriers portables
 - En améliorant la communication sur les différentes actions de Bewapp (GNP, Ambassadeurs de la propreté)
 - Résolution des points noirs sur les cours d'eau, en collaboration avec les mouvements de jeunesse et/ou Ambassadeurs de la propreté
- Sensibiliser les citoyens :
 - Au moyen de messages humoristiques
- Mieux retenir les déchets :
 - En améliorant l'équipement des avaloirs (grille) pour éviter qu'ils ne se bouchent et pour retenir les déchets.

- Meilleur suivi/ communication

- En améliorant la communication au sein de l'administration pour être plus rapide et avoir un meilleur suivi vers les services adéquats. (Application FixMyStreet)

Avec ces différentes actions (cfr tableau 11), l'objectif d'impact serait d'atteindre une certaine diminution des déchets sur la voirie qui bouchent les avaloirs. Un des moyens de mesurer cet impact serait de se référer aux mesures Clic-4-Wapp pour les zones concernées concernant les déchets sauvages. La commune a déjà participé à une année de mesure et participera les années suivantes. Cela permettrait d'avoir une analyse de l'évolution de la propreté au sein de la ville et de pouvoir voir l'impact des différentes actions. Il est difficile, à ce stade du PLP, de donner un objectif chiffré.

Il serait intéressant de voir après les deux premières années de l'élaboration du PLP les diminutions enregistrées et de là (en fonction des actions qu'il reste à réaliser), de se fixer un objectif réaliste.

L'objectif de changement de comportement du citoyen étant intimement lié à cette nuisance (déchets qui bouchent les avaloirs). L'objectif de diminution des déchets au sol (qui sera fixé ultérieurement) déterminera également l'objectif de changement de comportement.

Pour les lieux prioritaires :

La zone autour de la gare

Les freins et besoins identifiés dans le diagnostic ont permis de se fixer différents objectifs. En effet, concernant cette nuisance différents freins ont été identifiés :

- Manque de mobilier urbain (poubelles, cendriers)
- Poubelles publiques pas assez adaptées
- Abords de la gare sales
- Manque de communication/sensibilisation de la Ville vers les citoyens
- Communication et suivi pas toujours optimal au sein de l'administration et du centre technique (FixMystreet)

Les objectifs :

- Diminuer la quantité de déchets (mégots, chewing-gum, cannettes...)
 - En distribuant des cendriers de poche accompagnés d'une affiche de sensibilisation. (D'autres lieux seront ciblés comme le Nauti-sport, le Parc d'Enghien et le Petit-parc.)
 - En installant des poubelles avec tri. (D'autres lieux seront ciblés également comme la rue d'Hérinne, le Parc et le Petit-Parc)
 - En mettant en place un système de prime contre des cannettes vides (bon d'achat dans des commerces locaux)
- Sensibiliser les personnes
 - Au moyen d'affiches et de distribution de cendriers portables

Ce sont également les déchets sauvages qui concernent cette zone. La zone de la gare étant reprise dans les mesures Clic-4wapp, une analyse de l'évolution de la propreté pourra être réalisée sur base des différentes mesures Clic4wapp réalisées. Une moyenne des mesures effectuées avant la réalisation des actions sera calculée par rapport aux déchets sauvages et comparée avec la moyenne des mesures effectuées après les différentes actions. Après l'ensemble des actions (cfr tableau 11) (sensibilisation, amélioration du matériel urbain, participation...) la commune peut espérer 'atteindre une diminution des déchets sauvages au sol de **20% d'ici 2024** une fois l'ensemble des actions réalisées.

La zone autour de la Dodane

Les freins et besoins identifiés dans le diagnostic ont permis de se fixer différents objectifs. En effet, concernant cette nuisance, différents freins ont été identifiés :

- Manque de communication/sensibilisation de la Ville vers les citoyens
- Manque de répression
- Communication et suivi pas toujours optimal au sein de l'administration et du centre technique (FixMyStreet)
- Poubelles publiques pas assez adaptées

Les objectifs sont :

- Réaliser de la sensibilisation / répression auprès des élèves à la propreté de ce lieu :
 - Avec la présence de l'éducateur de rue sur les temps de midi
- Participation
 - Avec une opération de nettoyage du lieu une fois par an avec les écoles
- Diminuer les mégots aux abords des arrêts de bus
 - En installant des cendriers aux poubelles des arrêts de bus.

L'objectif d'impact en matière de répression est difficile à déterminer compte tenu qu'il n'y en a jamais eu envers les étudiants. Si un système de répression peut être mis en place en accord avec les écoles, il sera intéressant d'analyser ce système à ses débuts et de se fixer des objectifs ensuite.

Pour mesurer l'impact des actions sur la quantité de déchets au sol dans cette zone, une zone (zone autour de la Dodane) va être ajoutée aux mesures Clic-4-wapp pour pouvoir ainsi suivre son évolution et fixer un objectif quantitatif. Avec l'ensemble des actions (cfr tableau 11) liées à cette zone, l'objectif est d'atteindre une diminution de **25%** des déchets au sol sur cette zone au terme du PLP (2024)

Pour l'ensemble des objectifs des lieux/nuisances prioritaires en matière de changements de comportements, ceux-ci seront les mêmes que les objectifs d'impact. En effet, une diminution de 30% des déchets sauvages aux abords de la gare résultera logiquement d'un changement de comportement des citoyens/navetteurs/étudiants. Les objectifs sont donc les mêmes.

Objectifs d'activités

Voici les différents objectifs de moyens pour mettre en œuvre l'ensemble des actions du plan :

- Moyens financiers

A la vue des objectifs d'impact du PLP, nous avons comme objectif d'allouer la somme de 20 000 euros dans le cadre du PLP. En effet de nombreuses actions demandent peu de moyens, notamment les actions de communications, sensibilisation. Il y a par contre des actions qui sont beaucoup plus onéreuses, comme le placement de nouveau mobilier urbain, le placement de caméras... . Ces différentes actions nous permettront d'atteindre ainsi les objectifs d'impact escomptés.

- Moyens humains

- Comité de pilotage : Le comité de pilotage se réunirait au moins deux fois par an pendant une demi-journée pendant toute l'élaboration du PLP c'est-à-dire 4 ans. Cela mobiliserait donc 1 jour par an pour l'ensemble des membres du comité.
- La réalisation des actions : Une estimation en ETP a été calculée pour les personnes travaillant pour la commune pour l'ensemble du travail (administratif, technique...) Les ETP des partenaires et/ou entreprises privées n'ont pas été prises en compte. Pour l'ensemble des actions on arrive à une estimation de 50 jours de travail pour une personne donc 2,5 ETP pendant un mois. L'objectif est donc d'atteindre ce quota sur l'ensemble des 4 années.

- Moyens de communication du Plan

- Lors de la première année de lancement du PLP, il sera utile d'avoir une communication poussée pour qu'un maximum de citoyens soit au courant de l'ensemble des actions qui y seront réalisées. Un grand article dans le News y sera consacré explicitant les différentes actions prévues pour l'année. Une fois par an (pendant 4 ans) apparaîtra dans le News communal l'ensemble des actions qui sont prévues.

- Actions

- Beaucoup d'actions seront réalisées les deux premières années du PLP. Ces actions concernent pour la plupart des actions de sensibilisation, de participation. En effet ces actions demandent moins de réflexion et donc prennent moins de temps à mettre en place. Les actions demandant une analyse plus précise comme le placement de nouveau mobilier urbain, la prime de 5 centimes contre les cannettes ou encore le placement de caméras seront mises en place lors de la 3^{ème} et 4^{ème} année.

L'application FixMyStreet sera à sa 3^{ème} année d'utilisation et les informations accumulées lors de ces 3 années auront renforcés la base de données de la commune en termes de points noirs et autres et permettra de prendre les bonnes décisions (placement caméras, poubelles débordantes, points noirs...)

- Partenaires mobilisés

On a identifié 15 partenaires potentiels pour la réalisation de l'ensemble des actions. L'objectif serait d'en mobiliser un maximum sur les 4 années du PLP, au moins 70%. Cela reviendrait donc à travailler avec au moins 11 d'entre eux. Il est difficile de donner un chiffre par année car cela dépend des actions réalisées sur l'année.

3.2.3 Elaboration du programme d'action

3.2.3.1 Fiches actions

Titre de l'action 1	Communication sur l'opération des barrages flottants et des pochoirs près des avaloirs
Pilier	Communication et sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Objectif(s)	Communication et Sensibilisation sur l'action « Pose de barrages flottants pour arrêter les déchets sur les cours d'eau » ○ Objectif d'impact (résultats attendus) : ○ Sensibiliser 5 % des citoyens sur l'année où l'action a été mise en place ○ Objectif d'activité (moyens mobilisés) : ○ Avoir publié 1 article par canal de communication (3 canaux) sur l'année ○ Avoir mis un pochoir sur 20 avaloirs Le News étant distribué à chaque habitation d'Enghien, l'objectif de sensibiliser 5% des citoyens nous semble atteignable. Les pochoirs seront réalisés à des endroits où la fréquentation est assez importante pour toucher un maximum de citoyens. Concernant l'objectif d'activité, Le News est distribué 4 fois par an il nous semble pertinent de donner l'information dans le News qui sortira au mois de mars au moment de l'action. Le site internet et le Facebook de la ville sont un outil de communication en plus du News que l'on peut exploiter.
Description	Photographier les déchets récoltés par le barrage et communiquer le résultat dans le News et sur le site internet et sur Facebook. Comme la commune a déjà fait : écrire via un pochoir « Ici commence la mer » près de certains avaloirs (la commune possède déjà ce pochoir) et le communiquer également via les 3 canaux de communication.

	En communiquant avec l'ensemble des canaux de que nous possédons, nous espérons sensibiliser au moins 5% de la population enghiennoise. Cette action se ferait au mois de mars lors de la journée wallonne de l'eau. Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic : « Manque de communication de la Ville vers les citoyens ».
Porteur de l'action	La ville d'Enghien qui possède les pochoirs et le Contrat de rivière qui possède les barrages flottants.
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	Aux alentours du mois de mars 2022 lors de la journée wallonne de l'eau
Moyens prévus	Rédaction de l'article dans le news + adaptation pour le site internet de la ville et Facebook : 4 heures Récolte des déchets + prise de la photo : 1 heure Marquage des pochoirs près avaloirs : 3 heures
Sources des moyens	/
Indicateurs de suivi de l'action	- Indicateur d'impact : - Pourcentage des citoyens touchés Fréquence de suivi : Après la pose du premier barrage Méthode/source : enquête auprès des citoyens via sondage Facebook 2-3 mois après que l'action ait été réalisée - Indicateur d'activité : - Nombre d'articles publiés - Nombre d'avaloirs marqués Fréquence : à la fin de l'année où l'action a été réalisée

Tableau 12 : Fiche Action 1

Titre de l'action 2	Pose d'un barrage flottant sur le cours d'eau pour arrêter les déchets
Pilier	Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs.
Objectif(s)	Récolter les déchets se déversant dans les cours d'eau. Objectif d'impact (résultats attendus):

	○ Ne connaissant pas la quantité des déchets ruisselant dans les cours d'eau, il est difficile de donner un objectif chiffré quant à l'objectif à atteindre en matière de quantité de déchets. Si cette action s'avère efficace, elle pourra être répétée et alors un objectif quantitatif pourra être déterminé. Objectif d'activité (moyens mobilisés) : ○ La pose du barrage qui devra tenir en place pendant un mois. Le Contrat de rivière Dendre possède un barrage flottant, on utilisera donc ce barrage qui permettra de recueillir une certaine quantité de déchets. Si l'action est un succès, la ville pourrait investir dans ce type de barrage pour en placer sur différents cours d'eau,
Description	Un barrage flottant sera installé sur l'un des cours d'eau de la commune, pendant une période déterminée (un mois par exemple). Une surveillance devra être effectuée pour s'assurer que le barrage reste bien en place. Les déchets récoltés seront ensuite récupérés et jetés. (Il y aura une action de communication sur cette action cfr action précédente) Le but de cette action sera de récolter une certaine quantité de déchets au moyen de ce barrage. Si cette action s'avère efficace la première année, elle sera répétée une fois par an. Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic, le manque d'équipement pour la collecte des déchets.
Porteur de l'action	Ville d'Enghien et Contrat de rivière
Partenaires prévus	Le contrat de rivière pour le matériel : le barrage flottant
Planning de mise en œuvre	L'action de sensibilisation liée à cette action (cfr action précédente) devrait se réaliser au mois de mars 2022 lors la journée wallonne de l'eau. Celle-ci devrait être réalisé un mois avant et donc au mois de Février 2022
Moyens prévus	Moyen matériel : Barrage flottant Moyen humain : ½ journée 2 personnes pour la pose du barrage + récolte des déchets à la fin. (1 personne de la commune et 1 personne du CR)
Sources des moyens	Apport de matériels (barrage flottant) par le Contrat de rivière concerné
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'impact : ○ Indicateur à déterminer si l'action est réitérée les autres années en fonction du résultat obtenu. (Volume de déchets retenus) • Indicateur d'activité : ○ Durée du placement du barrage flottant

--	--

Tableau 13 : Fiche Action 2

Titre de l'action 3	Mettre en place l'application FixMyStreet
Pilier	- Infrastructure et équipement - Participation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la gare - La zone autour de la Dodane
Objectif(s)	Utilisation quotidienne d'un outil numérique par les agents communaux et, le cas échéant, par les citoyens pour effectuer tout type de signalement de malpropreté publique sur le territoire communal. Gérer de façon centralisée ces signalements. Cette application est déjà utilisée par plusieurs communes et fonctionne assez bien. Objectif d'impact (résultats attendus) : ○ Lancer l'application lors du mois de novembre 2020 Objectif d'activité (moyens mobilisés) : ○ Réaliser une phase test concluante pendant un mois pour lancer l'application au sein de l'Administration Si la phase test est concluante, le lancement de la phase de déploiement interne au sein de l'administration se fera directement après la phase test.
Description	Mettre à disposition des services communaux et des citoyens cette application pour avoir une meilleure gestion et un meilleur suivi concernant les déchets au sein de la commune. Cela va permettre au citoyen de donner avec plus de facilités des détails (endroits, types de déchets) quant aux caractéristiques des déchets. Une séance d'information a été donnée le 6 août 2020 par un collaborateur de Bewapp au sein de la commune d'Enghien en

	présence de 2 échevins, de 2 gardiens de la paix et de l'agent technique du service environnement de la commune. Après cette réunion, l'ensemble des membres de la commune était enthousiaste au projet et à l'application. La phase test a démarrée au début du mois de septembre 2020 Cette action permet de répondre à plusieurs points faibles repris dans le diagnostic : - Les 3 bretelles d'autoroute qui favorisent les dépôts sauvages - Le manque de suivi de la part du Fonctionnaire sanctionnateur des Pv dressés par les gardiens de la Paix - Canaux de communication mal utilisés par les citoyens. Si la phase test est un succès, l'application FiXMyStreet sera officiellement utilisée au sein de l'Administration.
Porteur de l'action	Asbl BeWapp
Partenaires prévus	Asbl BeWapp avec la commune d'Enghien. L'Asbl Bewapp va donner les outils à la commune pour utiliser au mieux cette application
Planning de mise en œuvre	Janvier 2021
Moyens prévus	Moyen matériel : Smartphone pour les agents
Sources des moyens	Moyen technique : Asbl BeWapp Moyen matériel : Smartphone de la commune
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Réalisation de la phase test en interne • Indicateur d'impact : ○ % des personnes de l'administration satisfaite de l'application ○ Fréquence du suivi : Après 1 mois de test en interne ○ Méthode : Enquête auprès des utilisateurs (20 personnes +/-)

Tableau 14 : Fiche Action 3

Titre de l'action 4	<i>Améliorer la communication des actions en partenariat avec BeWapp</i>
Pilier	- Communication et sensibilisation - Participation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la gare - La zone autour de la Dodane

Objectif(s)	Informer le citoyen sur les différentes actions mises en place avec Bewapp et ainsi augmenter la participation citoyenne lors des différentes activités. Objectif d'impact : ○ Atteindre une augmentation de 10% des nouveaux adhérents aux différentes activités Bewapp en 2023 (GNP, ambassadeurs de la propreté...) par rapport à la moyenne des nouvelles adhésions sur les 3 années précédentes. Objectif d'activité : ○ Communiquer sur chaque grande action de Bewapp dans le News communal notamment pour le GNP, les ambassadeurs de la propreté, je cours je ramasse) Le News étant distribué à chaque habitation d'Enghien, l'objectif d'impact d'une augmentation de 10 % de nouveaux adhérents pour l'année 2023 nous semble atteignable. Le News étant publié 4 fois par an, les actions seront publiées dans les News en fonction de la date du déroulement des actions.
Description	Publier les articles sur les actions menées avec Bewapp via le News, le site internet et Facebook et permettre ainsi aux citoyens d'avoir plus d'informations pour participer aux différentes actions (ambassadeurs de la propreté, Grand nettoyage de printemps, ...) Un certain nombre de citoyens sont actifs au sein de la commune et travaille en faveur de la propreté (ramassage de déchets sur la voie publique). Cependant, beaucoup d'entre eux agissent de façon isolés et ne connaissent pas les différentes choses mises en place comme les ambassadeurs de la propreté, etc...) . Avec une meilleure communication nous espérons atteindre une augmentation de 10 % des adhérents. Grâce à la communication faite autour des activités de BeWaPP, le but est d'augmenter la participation citoyenne à ces diverses actions. Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic : « Manque de communication de la Ville vers les citoyens » .
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	Mars 2021 et ponctuellement en fonction des actions et de l'apparition du News communal
Moyens prévus	Rédaction d'un article dans le News : 3 heures pour les diverses actions organisée le long de l'année
Sources des moyens	Moyen humain : 2 personnes : personne de la communication et du service environnement pour la rédaction de l'article
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Nombre d'articles publiés concernant les actions de BeWaPP dans le News communal. • Indicateur d'impact :

	○ % de nouveaux adhérents ○ Fréquence du suivi : Après 3 ans lorsque plusieurs articles concernant différentes activités auront été publiés ○ Méthode/source : le rapport du nombre de participants/ inscrits aux activités pour les années 2018-2019-2020 sur le nombre de participants/inscrits pour les années 2021-2022-2023
--	--

Tableau 15 : Fiche Action 4

Titre de l'action 5	<i>Embellir grâce à une décoration murale les endroits où les dépôts clandestins sont fréquents</i>
Pilier	- Gestion de l'espace
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les dépôts clandestins
Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Diminuer de 15 % les dépôts clandestins aux endroits concernés (3 endroits) 2 ans après la mise en œuvre de l'action Objectif d'activité : ○ Embellir au moyen de peintures/graffitis les 3 endroits souvent propices aux dépôts sauvages Embellir 3 endroits demandera déjà un certain temps à l'Asbl des Arts et du mouvements. De plus, les endroits opportuns (disposition d'un mur...) pour les réaliser ne sont pas nombreux sur la commune.
Description	Cette action consiste à embellir grâce à une décoration murale de type graffitis/peintures les endroits où l'on constate le plus de dépôts sauvages. Il faut donc trouver des endroits avec des supports en mur pour pouvoir réaliser cette action. Les lieux concernés sont donc des ponts et tunnels. Sont concernés par cette action : - Le tunnel à Petit-Enghien passant en dessous de l'autoroute - Le chemin vert à Marcq passant en dessous de l'autoroute - (Un troisième endroit à déterminer) Concernant l'objectif d'impact de 15%, celui-ci a été choisi « au feeling ». En effet, nous n'avons trouvé aucune étude justifiant un tel chiffre. Cependant, nous pensons que cette action aura un effet assez important. Les peintures seront de grande taille et très colorées et auront donc un certain impact sur les dépôts clandestins. Nous avons donc pris le parti de fixer l'objectif de diminution à 15%.

	Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic, les dépôts clandestins fréquents à cause des 3 bretelles d'autoroute sur son territoire.
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	Labos des arts et du mouvement (ASBL enghiennoise, née de la fusion du Repaire d'Artistes (arts plastiques – plus de 15 ans d'existence) et du Cirque Imagin'Air (cirque et mouvement). Ils pourraient effectuer les décorations murales.
Planning de mise en œuvre	Été 2023
Moyens prévus	Budget de 300 euros pour l'achat de bombes de peinture. Temps de travail de l'Asbl : 1 journée par lieux (3 jours)
Sources des moyens	Budget de la commune Travail : Asbl « Labos des arts et mouvements »
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Nombre de lieux avec une décoration murale • Indicateur d'impact : ○ % de diminution du nombre de dépôts clandestins ○ Fréquence du suivi : Après 3 ans lorsque les différents lieux auront été peints. ○ Méthode/source : le rapport de la moyenne du nombre de dépôts clandestins sur l'ensemble des lieux concernés par la décoration murale pour les années 2021-2022 sur la moyenne du nombre de dépôts clandestins pour les années 2023-2024 après décoration <i>Remarque</i> : Il n'existe pas encore de base de données sur les endroits (points noirs) et le nombre de dépôts clandestins. La phase test interne FixMystreet étant lancé depuis le début du mois de septembre 2020, les données sont au fur et à mesure enregistrées depuis cette date. On ne pourra donc réaliser une comparaison qu'à partir de cette date (septembre 2020)

Tableau 16 : Fiche Action 5

Titre de l'action 6	<i>Panneau de sensibilisation(en forme d'humain) aux abords de champs/prairies accompagné d'un message humoristique</i>
Pilier	- <i>Sensibilisation et communication</i>
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Atteindre une diminution de 30% de déchets sur les zones où seront situés les panneaux 6 mois après leur mise en

	place. (Zone = tronçon de 200 mètres). Cette action a déjà été réalisée dans d'autres communes et le résultat semble assez probant, il y a une diminution des déchets sur les zones concernées. L'objectif de 30% sur une zone de 100 mètres de part et d'autre du panneau nous semble un objectif réalisable. Objectif d'activité : - Placer 3 de ces panneaux aux endroits les plus problématiques. Le placement de panneaux en forme de personnages devrait avoir un impact important sur les zones concernées. L'objectif d'impact a été déterminé sur une distance courte (100 mètres de part et d'autre du panneau). C'est pour cela qu'un objectif d'impact ambitieux de 30% a été déterminé. Cette action a déjà été menée par la FJA auparavant. Avant de placer plus de panneaux, la ville d'Enghien veut s'assurer que l'action soit efficace. Si le retour est positif (bon résultats, plusieurs panneaux pourront être installés à différents endroits.
Description	Cette action consiste à placer des panneaux représentant des personnes (agriculteurs) le long des routes aux abords des champs/prairies pour sensibiliser les conducteurs jetant leurs déchets (cannettes, mégots...) et les personnes déversant des dépôts sauvages. Cette action concerne trois endroits qui devront être décidés en concertation avec la ville et la FJA (fédération des jeunes agriculteurs). La FJA a déjà réalisé ce type d'action. Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic, les dépôts clandestins fréquents à cause des 3 bretelles d'autoroute sur son territoire.
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	FJA : Ils ont déjà réalisé ce type d'action et ont donc peut-être encore les panneaux. (Apport technique/ matériel)
Planning de mise en œuvre	Printemps 2022
Moyens prévus	Moyens Matériels : A identifier avec La FJA s'ils ont des panneaux disponibles ou s'il faut en recréer Moyens financiers : S'il faut recréer des panneaux, prévoir un budget de 200 euros par panneau.
Sources des moyens	Moyens matériels : FJA ou Moyens financiers : budget alloué au PLP.
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Nombre de panneaux placés ○ Cibler les lieux les plus problématiques ▪ Source : Données obtenues dans FixMyStreet ou voir avec les gardiens de la paix • Indicateur d'impact :

	○ % de diminution des déchets sur les 3 zones concernées ○ Fréquence/suivi : 6 mois après le placement des panneaux ○ Méthode/source : Chaque zone devra faire l'objet de 3 comptages sur une période de 6 mois (tous les deux mois) et permettre ainsi d'avoir un chiffre représentatif. Ensuite les panneaux seront placés et un même comptage sera réalisé (3 comptages sur une période de 6 mois).
--	--

Tableau 17 : Fiche Action 6

Titre de l'action 7	<i>Réalisation de panneaux avec message humoristique pour sensibiliser les élèves du secondaire sur les berges de la DODANE</i>
Pilier	- Sensibilisation et communication
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- La zone autour de la Dodane - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Atteindre une diminution de 25 % de déchets sur les zones où seront situés les panneaux. Plusieurs mesures seront réalisées 6 mois après l'installation des panneaux. (Zone = les alentours de la Dodane au niveau des berges) Cette action est liée à l'action 17 : Présence d'un éducateur de rue à la Dodane pendant les heures de midi. Nous espérons donc que ces deux actions auront un impact assez important sur la quantité de déchets sauvages au sol. Avec ces deux actions, l'objectif d'une diminution de 25% nous paraît réaliste. Objectif d'activité : - Placer 3 panneaux autour des berges de la Dodane. L'objectif d'impact est ambitieux (diminution de 25% des déchets) car cette action est liée avec une autre action (17). (Sensibilisation + répression) Différentes études ont montré qu'utiliser l'humour pour sensibiliser était plus efficaces que de réaliser des messages chocs qui peuvent être anxiogènes. La zone autour de la Dodane n'étant pas très vaste, l'installation de 3 panneaux sera suffisante pour sensibiliser cette zone.
Description	Cette action consiste à placer des panneaux avec des messages humoristiques aux abords des berges de la Dodane. Ces messages seront réalisés avec la collaboration de la « green team » (un groupe d'élèves accompagné d'un professeur qui réalise des actions en faveur de l'environnement). Cette action sera réalisée dans le même temps que l'action 17 : Présence d'un éducateur de rue à la Dodane pendant les heures de midi. Nous espérons donc que ces deux actions auront un impact assez important sur la quantité de déchets sauvages au sol.

	Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic, la propreté autour des berges de la Dodane (notamment) à cause des déchets des élèves sur le temps de midi)
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	Equipe green team : partenaire qui pourrait réaliser le slogan. Ce serait ainsi les élèves qui rédigeraient le message de sensibilisation épaulés par leur professeur.
Planning de mise en œuvre	Automne 2021 (rentrée scolaire)
Moyens prévus	Moyen matériel : Les panneaux de sensibilisation Moyen humain : Equipe green team création du message + design (1 jour)
Sources des moyens	Idée du message : Equipe green team Réalisation des panneaux par une entreprise (financé par la commune)
Indicateurs de suivi de l'action	- Indicateur d'activité : - Nombre de panneaux placés aux alentours des berges de la Dodane. - Indicateur d'impact : % de diminution des déchets sauvages aux abords de la Dodane Fréquence/suivi : Comptage des déchets au sol tous les 2 mois pendant 6 mois après le placement des panneaux (3 comptages). Même système avant le placement des panneaux. Méthode/source : le rapport de la moyenne du nombre de déchets au sol 6 mois avant la réalisation de l'action sur la moyenne des déchets au sol 6 mois après la réalisation de l'action. Le comptage sera réalisé avec la même méthode Clic4wapp par un gardien de la paix

Tableau 18 : Fiche Action 7

Titre de l'action 8	<i>Installer des poubelles avec tri (PMC, Papiers, Tout-venant)</i>
Pilier	- <i>Infrastructure et équipement</i>
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Objectif(s)	Objectif d'impact : - Améliorer le tri des déchets pour les poubelles publiques. Sur l'ensemble des poubelles qui seront installées avoir une réussite de tri de 70% après 1 an après les avoir placées Diminuer le nombre de déchets au sol de 20 % sur les tronçons concernés (200 mètres) 6 mois après la mise en place des poubelles. Objectif d'activité :

	- Placer ces poubelles à la rue d'Hérinnes, à la grand place, au petit-Parc et au Parc d'Enghien Le placement de poubelles avec tri permettra d'améliorer la propreté publique aux endroits concernés. L'objectif d'impact a été déterminé sur une distance courte (100 mètres de part et d'autre du panneau). C'est pour cela qu'un objectif d'impact ambitieux de 20% a été déterminé. Le manque de mobilier urbain a été ciblé dans le diagnostic et avec ce type d'infrastructures nous espérons atteindre notre objectif d'impact qui est une diminution de 20% des déchets au sol. Les endroits sélectionnés représentent les zones les plus fréquentées et permettront donc de récolter un grand nombre de déchets et donc d'augmenter grandement le taux de réussite de tri de la ville.
Description	Cette action consiste à placer des poubelles avec tri aux endroits les plus susceptibles d'accueillir un grand nombre de déchets. Les poubelles pourraient accueillir 3 types de déchets (PMC, Papier et tout-venant). Ipalle avait à l'époque déjà réalisé une étude sur pourcentage de réussite du tri des PMC en porte à porte sur la commune d'Enghien., Le pourcentage de réussite de tri était de plus ou moins 90%. La situation ici est différente car ce sont des poubelles publiques, le tri sera donc surement moins bon. Mais compte tenu de cette information, nous nous sommes fixé un objectif de 70% de réussite. Cette action rentrerait dans le cadre d'un appel à projet de la région : Tri « out-of-home » and « on the go » 2020. Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic qui est le manque de mobilier urbain (poubelles, cendriers...)
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	Hiver 2022
Moyens prévus	Le prix moyen d'une poubelle avec tri sélectif est de 400 euros. En comptant le prix de l'installation on tournerait autour des 500 euros par poubelle. Si on en installe une dizaine, on arriverait à un montant avoisinant les 6000 euros pour le centre-ville Pour le Parc d'Enghien les poubelles auraient un autre Design et coûterait plus chers à l'achat. Pour 8 poubelles l'estimation est de 8000 euros
Sources des moyens	Cette action rentre dans le cadre d'un appel à projet de la région Tri « out-of-home » and « on the go » 2020. Cet appel à projet si la commune est retenue, est de 25 000 euros pour un ensemble d'actions relatives à améliorer l'équipement en matière de propreté
Indicateurs de suivi de l'action	- Indicateur d'activités : - Nombre de poubelles avec tri installés. - Nombre de zones où les poubelles seront placées - Indicateur d'impact :

	○ % de diminution des déchets au sol sur les zones concernées ▪ Fréquence/suivi : Comptage des déchets au sol tous les 2 mois pendant 6 mois après le placement des poubelles (3 comptages). Même système avant l'installation des poubelles. ▪ Méthode/source : le rapport de la moyenne du nombre de déchets au sol 6 mois avant la réalisation de l'action sur la moyenne des déchets au sol 6 mois après la réalisation de l'action. Le comptage sera réalisé avec la même méthode Clic4wapp par un gardien de la paix ○ % de déchets bien triés ○ Fréquence/suivi : Analyse à un moment aléatoire des poubelles avec tri. ○ Méthode/source : Réaliser 3 analyses sur une poubelle de chaque zone (3 poubelles au total) pour avoir un chiffre représentatif.
--	--

Tableau 19 : Fiche Action 8

Titre de l'action 9	<i>Réaliser une réunion informelle pour remercier les ambassadeurs de la propreté et les participants au GNP</i>
Pilier	- Participation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
Objectif(s)	Objectif d'activité : ○ E-mails/lettres envoyés à l'ensemble des participants. Objectif d'impact : ○ Remercier et réunir 10% des ambassadeurs de la propreté et des participants au GNP (Grand Nettoyage de Printemps) Partager un moment convivial et améliorer l'information pour la commune et entre les ambassadeurs sur les secteurs qui sont nettoyés par les ambassadeurs de la propreté
Description	Cette action consiste à offrir un verre aux ambassadeurs de la propreté, aux personnes participant au GNP et aux pêcheurs très actifs aux alentours de la Dodane pour les remercier de s'investir dans la propreté de leur ville. Cette réunion permettra également d'améliorer la base de données de la ville concernant les secteurs nettoyés par les ambassadeurs de la propreté.

	Il y a 39 équipes d'ambassadeurs de la propreté sur la commune d'Enghien contenant 98 membres. Lors de ce verre de l'amitié, une grande carte sera affichée et les ambassadeurs pourront indiquer les secteurs où ils ramassent les déchets et où ils sont vraiment actifs (réactualiser les données disponibles su BeWapp). L'objectif d'impact a été évalué à 10% de participation compte tenu du fait qu'un certain nombre de personnes inscrites officiellement ne sont plus réellement actives aux différentes actions liées à la propreté de la ville. De ce fait, atteindre 10% de participations nous semble possible et réaliste Un des points forts relevé dans le diagnostic est la forte mobilisation citoyenne lors des opérations de nettoyage. Cette action permet de remercier cette forte mobilisation.
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	Ambassadeurs de la propreté, participants au GNP
Planning de mise en œuvre	Eté 2021 (Après le GNP de 2021)
Moyens prévus	200 euros pour les boissons Temps consacré : 6 heures (rédaction de l'invitation, préparation + verre de l'amitié)
Sources des moyens	La commune
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateur d'activité : ○ Nombre de personnes contactées Indicateur d'impact : ○ % de participants des ambassadeurs de la propreté et des participants au GNP.

Tableau 19 : Fiche action 9

Titre de l'action 10	<i>Communiquer auprès du citoyen l'obligation de veiller à la propreté de l'accotement aménagé, du trottoir, du filet d'eau et de la grille de l'avaloir devant la propriété qu'il occupe. (action liée à la 11)</i>
Pilier	<i>Communication et sensibilisation</i>
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Avoir 5 % de la population qui obtienne l'information après la publication de l'article dans le NEWS. Objectif d'activité :

	○ Communiquer sur cette obligation en faisant paraître 1 article dans le News communal. Le News étant distribué à chaque habitation d'Enghien, l'objectif de sensibiliser 5% des citoyens nous semble atteignable. La manque de communication de la ville vers les citoyens avait été ciblé dans le diagnostic.
Description	Cette action de communication sera accompagnée par une grande action de nettoyage des avaloirs au préalable sur l'ensemble du territoire communal. Le News étant distribué à l'ensemble des habitations de la ville, on peut espérer qu'1/10 d'entre eux obtiendront l'information. L'action de nettoyage sera également communiquée dans ce même article rappelant l'obligation des citoyens de veiller à l'accotement aménagé du trottoir, du filet d'eau et de la grille de l'avaloir devant la propriété qu'il occupe.
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	<i>Mai 2022</i>
Moyens prévus	Temps consacré : 3 heures pour la rédaction de l'article
Sources des moyens	Moyen humain : 1 personne du service communication et 1 personne du service environnement
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Nombre d'article dans le News communal • Indicateur d'impact : ○ % de la population obtenant l'information ▪ Méthode/source : Mesurer l'impact en réalisant un sondage sur le groupe Facebook Enghiennois (Plus de 2500 adhérents) comme pour l'action 1 qui se déroulera au même moment (printemps 2022). Le sondage reprendrait l'ensemble des actions où les indicateurs de suivi doivent passer par un sondage pour ne pas multiplier ceux-ci.

Tableau 20 : Fiche Action 10

Titre de l'action 11	Grand nettoyage des avaloirs de la ville (action liée à la 10)
Pilier	- Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane

Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Avoir l'ensemble des avaloirs de la commune propres Objectif d'activité : ○ Nettoyer l'ensemble des avaloirs de la commune.
Description	Cette action s'accompagne de l'action 10. En effet, avant de rappeler à tout un chacun l'obligation de veiller à la propreté devant chez soi, il est indispensable que tous les avaloirs soient bien nettoyés au préalable. Cette action de grand nettoyage sera communiquée dans le News au même moment que l'action 10.
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	Avril 2022
Moyens prévus	1 semaine ETP pour 2 ouvriers communaux avec un camion (avaleuse)
Sources des moyens	Communal
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Pourcentage d'avaloirs qui seront nettoyés ▪ Méthode/suivi : Voir avec le chef du service technique si tous les avaloirs ont été nettoyés • Indicateur d'impact : ○ Pourcentage des avaloirs de la ville seront débouchés

Tableau 21 : Fiche Action 11

Titre de l'action 12	<i>Placer des caméras mobiles dissuasives aux endroits où les dépôts sont récurrents et placer des panneaux aux entrées de la ville signalant la présence de caméras.</i>
Pilier	- Répression
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les dépôts clandestins
Objectif(s)	- Identification des zones où l'on trouve régulièrement des dépôts clandestins (exemple : les lieux isolés, les parcs à conteneurs, les sites de bulles à verre, au pied des poubelles publiques) - Placement de caméras cachées aux abords de ces lieux (dans le respect de la Loi) Objectif d'impact : ○ Diminuer de 30 % les dépôts clandestins aux endroits concernés 2 ans après l'installation de celles-ci.

	○ Pouvoir identifier 20 % des coupables responsables des dépôts clandestins à ces endroits ○ La diminution des dépôts clandestins à ces endroits ne se répercutent pas sur d'autres endroits Objectif d'activité : ○ Placer 5 caméras à 5 endroits où les dépôts clandestins sont récurrents (à déterminer)
Description	Cette action consiste à installer des caméras avec un système de leasing aux endroits où les dépôts sauvages sont récurrents. Le système de panneaux de la ville annonçant les caméras aura pour but de dissuader les personnes extérieures à la ville de réaliser des dépôts clandestins. Le projet n'a pas encore été assez discuté pour donner plus de détails (prix, société, endroits...) Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic qui sont les dépôts clandestins fréquents à cause des 3 bretelles d'autoroute sur son territoire. Cette action sera effectuée après la mise en œuvre de l'application FixMyStreet. Celle-ci nous permettra d'avoir une base de données et d'identifier ainsi les points noirs où il serait intéressant de placer des caméras. La commune d'Ixelles et d'Anderlecht ont recours à ce système depuis 2016 et celui-ci s'avère efficace sur 2 niveaux : - Il y a une diminution des dépôts clandestins - Il y a plus de PV dressés car plus de coupables identifiés.
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	2-3 ans après l'utilisation de l'application FixMyStreet (2023)
Moyens prévus	Moyen financier : estimation à 4000 – 5000 euros
Sources des moyens	Moyen financier : Budget alloué au PLP (caméra + installation+ panneau)
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Nombre de caméras placées ○ Nombre d'endroits disposant d'une caméra • Indicateur d'impact : ○ % de diminution des dépôts clandestins aux endroits concernés ▪ Fréquence/suivi : Mesure réalisée 2 ans après l'installation ▪ Méthode/source : Déterminer les 5 endroits où vont être placés les caméras et être attentif aux dépôts clandestins

	pour réaliser un comptage sur deux années du nombre de dépôts à ces endroits. Deux ans après le placement des caméras, compter le nombre de dépôts clandestins à ces endroits. ○ % de coupables identifiés ▪ Fréquence/suivi : Mesure réalisée 2 ans après l'installation
--	--

Tableau 22 : Fiche Action 12

Titre de l'action 13	<i>Distribution de cendriers de poches accompagnés par des affiches de sensibilisation</i>
Pilier	- Communication et sensibilisation - Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- La zone autour de la gare - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Atteindre une diminution de 10 % des mégots au sol aux alentours de la gare un mois après les cendriers portables distribués. Objectif d'activité : ○ Distribuer 600 cendriers de poches Si l'action est efficace et que la distribution des cendriers se fait rapidement, la ville pourra en, recommander et réitérer cette action.
Description	Les cendriers de poches seront distribués au guichet de la gare. A cet endroit seront également présentes des affiches de sensibilisation (affiche d'une personne couchée dans les mégots) Cette action sera également réalisée à d'autres endroits de la commune : - A l'EPN (espace public numérique) - A l'office du tourisme (Parc) - Au Nautisport Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic qui concerne la saleté aux abords de la gare.
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	IPALLE : Fournisseur des cendriers de poche
Planning de mise en œuvre	Automne 2021
Moyens prévus	600 euros pour les cendriers
Sources des moyens	La commune (budget alloué au PLP)

Indicateurs de suivi de l'action	- Indicateur d'activité : - Nombre de cendriers de poche distribués sur une année. - Indicateur d'impact : % les mégots en moins au sol aux alentours de la gare. Fréquence /suivi : Idem que Clic4WaPP Méthode/source : Un secteur de 200 mètres est repris dans les mesures Clic4wapp près de la gare. Quatre comptages seront effectués une fois la totalité des cendriers distribués avec un intervalle de 3 mois (Comme clic4wapp).
----------------------------------	---

Tableau 23 : Fiche Action 13

Titre de l'action 14	<i>Communication dans le News sur le retrait des encombrants organisés deux fois par an</i>
Pilier	- Communication et sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les dépôts clandestins
Objectif(s)	Objectif d'impact : Avoir 7 demandes de collecte pour le mois d'octobre 2021. Objectif d'activité : Publier un article dans le News sur la collecte des encombrants
Description	La commune propose un service de collecte d'encombrants deux fois par an (au mois de mars et octobre). Ce service est payant mais dépanne un certain nombre de citoyens qui ne savent pas faire autrement. Actuellement il y a très peu de demandes mais peu de personnes sont au courant de ce service. Un article dans le News pourrait améliorer la visibilité de ce service. C'est pour cela que nous aimerions atteindre un nombre de 7 demandes. Pour l'année 2019 : il n'y a eu qu'une demande. Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic : « Manque de communication de la Ville vers les citoyens » .
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	Un à deux mois avant une collecte (mois de Septembre 2021)
Moyens prévus	Moyen humain : 3 heures pour la rédaction de l'article - Une moyenne d'une heure pour 2 ouvriers pour la collecte des encombrants chez un particulier.
Sources des moyens	La commune

Indicateurs de suivi de l'action	Indicateur d'activité : ○ Publication d'articles concernant la collecte des encombrants dans le News un à deux mois avant la collecte Indicateur d'impact : ○ % des demandes pour une collecte des encombrants pour le mois d'octobre.
---	--

Tableau 24 : Fiche Action 14

Titre de l'action 15	<i>Installer des grilles au-dessus des avaloirs pour retenir les déchets</i>
Pilier	- Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Déterminer les avaloirs qui peuvent accueillir ce genre de système en fonction des caractéristiques de l'environnement dont ils font partie (zone inondables...) Objectif d'activité : ○ Installer les grilles sur 10 avaloirs.
Description	Cette action consiste à placer des grilles au-dessus des avaloirs dans le but de retenir les déchets. Cette action consiste plus en un test. En effet avec ce système la crainte est que les déchets bloquent le flux d'eau qui doit s'écouler dans les avaloirs. Il sera intéressant de prendre en compte les risques d'aléas d'inondation avant de placer ce genre de système. Cinq avaloirs vont être équipés de ce système et feront l'objet d'une surveillance accrue quant aux déchets qui risqueraient de boucher les avaloirs. Ce test permettra également de déterminer la fréquence à laquelle ces déchets doivent être collectés pour qu'ils ne bouchent pas l'avaloir.
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	2023
Moyens prévus	Prix moyen pour une grille : 100 euros Total : 1000 euros
Sources des moyens	<i>La commune</i>
Indicateurs de suivi de l'action	● Indicateur d'activité : ○ Nombre de grilles placées ● Indicateur d'impact :

	○ Nombre de grilles améliorant l'efficacité des avaloirs (retenue des déchets tout en laissant passer l'eau) ▪ Fréquence/suivi : Un mois après leur installation ▪ Méthode/source : Se rendre sur place et constater s'il y a des bouchons qui se forme à cause des déchets retenus.
--	--

Tableau 25 : Fiche Action 15

Titre de l'action 16	<i>Prévoir des poubelles publiques avec cendriers aux arrêts de bus environnants</i>
Pilier	- Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Diminuer la quantité des mégots aux arrêts de bus de 40% Objectif d'activité : ○ Placer 10 poubelles avec cendriers aux arrêts de bus les plus fréquentés (à déterminer) La ville d'Enghien étant assez petite en superficie, l'installation de 10 poubelles avec cendriers permettra de couvrir l'ensemble des arrêts de bus les plus fréquentés.
Description	Cette action consiste à placer des poubelles avec cendriers aux arrêts de bus les plus fréquentés. Les personnes n'ont pas le réflexe d'éteindre leur mégot et de le jeter dans la poubelle. En l'absence de cendrier, le mégot se retrouve automatiquement au sol. Avec l'installation de cendriers sur les poubelles, l'objectif d'une diminution de 40% des mégots dans un périmètre de 20 mètres nous semble réalisable. Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic, le manque de mobilier urbain (poubelles, cendriers...)
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	Printemps 2023 (Attendre d'avoir une bonne base de données de l'application FiXMySteet)
Moyens prévus	10 poubelles = 2500 euros Main d'œuvre pour les installer : 500 euros
Sources des moyens	La commune
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Nombre de cendriers installés • Indicateur d'impact :

	○ % de mégots au sol en moins ▪ Fréquence/suivi : Un an après l'installation des poubelles, un comptage sera réalisé (4 fois sur un an) et permettra de voir si l'objectif des 40 % est atteint ▪ Méthode/source : Une fois les endroits bien déterminés un comptage des mégots au sol sera réalisé (avant installation des cendriers) pendant un an (4 fois) aux alentours de certains arrêts de bus (10 mètres de part et d'autre de l'arrêt de bus). Un comptage sera réalisé de la même façon après l'implantation des poubelles aux 10 arrêts de bus prévus. (Période d'un an).
--	--

Tableau 26 : Fiche Action 16

Titre de l'action 17	<i>Présence d'un éducateur de rue à la Dodane pendant les heures de midi</i>
Pilier	Action transversale pour cibler un lieu prioritaire
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Réduire les déchets de 25% sur la zone concernée ○ Sensibiliser les élèves à la propreté du lieu Objectif d'activité : • Présence de l'éducateur de rue deux fois par semaine sur le temps de midi.
Description	Communication : Préablement à cette action, un courrier sera envoyé aux écoles prévenant de la présence de notre éducateur de rue pour sensibiliser les élèves. Cette action étant liée à l'action 7 (placement de panneau de sensibilisation à la Dodane) Sensibilisation : L'éducateur de rue aura pour objectif de sensibiliser les élèves à la propreté du lieu. Répression : Si la sensibilisation ne suffit pas, répression en accord avec l'école (Interdiction de sortie sur le temps de midi pour les élèves ne respectant pas la propreté au sein de la Dodane) Nettoyage : Organiser une opération de nettoyage de la Dodane avec les écoles. (Groupe à définir) Avec l'ensemble de ces action (7 et 17), il nous paraît possible d'atteindre une diminution de 25% des déchets sur cette zone.
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	Les écoles de la ville (secondaire)
Planning de mise en œuvre	Lettre à effectuer en septembre 2021 suivie de l'action de sensibilisation (rentrée scolaire)

Moyens prévus	Moyen humain : éducateur de rue
Sources des moyens	Temps consacré : 2h par semaine pour l'éducateur de rue
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Nombre de fois où l'éducateur est présent sur le site. • Indicateur d'impact : ○ % de déchets sauvages au sol en moins. ▪ Fréquence/suivi : deux mois après la présence de l'éducateur de rue ▪ Méthode/source : Réaliser un comptage après les temps de midi une fois par mois pendant 6 mois avant la présence de l'éducateur. Réaliser ce même comptage deux mois après que l'éducateur de rue soit en action et évaluer l'impact de l'action.

Tableau 27 : Fiche Action 17

Titre de l'action 18	<i>Communiquer d'avantages sur les statistiques des PV, les montants des amendes et les risques encourus pour les dépôts sauvages</i>
Pilier	Communication et sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Les dépôts clandestins
Objectif(s)	Objectif d'impact : ○ Avoir 10 % de la population qui obtienne l'information après la publication de l'article dans le NEWS. Objectif d'activité : ○ Publier un article dans le News sur le nombre de Pv dressés pour les années précédentes et sur les risques encourus.
Description	Cette action a pour but de faire prendre conscience aux gens des risques encourus pour des petits dépôts clandestin. (ex : sac poubelle, papier carton abandonné..)
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	Service des gardiens de la paix pour les statistiques
Planning de mise en œuvre	Début du printemps 2022 (les dépôts sauvages augmentent au printemps et en été).
Moyens prévus	Moyen humain : Cinq heures pour la rédaction de l'article et les recherches en matière de chiffres.

Sources des moyens	/
Indicateurs de suivi de l'action	- Indicateur d'activité : - Nombre d'article publié dans le NEWS sur cette thématique. - Indicateur d'impact : % de la population obtenant l'information Méthode/source : Mesurer l'impact en réalisant un sondage sur le groupe Facebook Enghiennois (Plus de 2500 adhérents) comme pour l'action 1 et 10 qui se déroulera au même moment (printemps 2022). Le sondage reprendrait l'ensemble des actions où les indicateurs de suivi doivent passer par un sondage pour ne pas multiplier ceux-ci.

Tableau 28 : Fiche Action 18

Titre de l'action 19	<i>Communiquer la carte reprenant l'ensemble des poubelles du centre-ville sur le site internet et dans le News communal</i>
Pilier	Communication et sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs
Objectif(s)	Objectif d'impact : Informé 10 % de la population sur la situation des poubelles en centre-ville Objectif d'activité : Publier un article dans le News et sur le site internet avec un plan des poubelles dans le centre-ville
Description	Cette action consiste à renseigner les personnes sur l'endroit où se situent les poubelles en centre-ville et ainsi leur faire prendre conscience de leur nombre important dans le centre-ville. Cette action permet de répondre à un point faible repris dans le diagnostic : « Manque de communication de la Ville vers les citoyens ».
Porteur de l'action	<i>La ville d'Enghien</i>
Partenaires prévus	/
Planning de mise en œuvre	Printemps 2024 : La carte reprenant les différentes poubelles sera réalisée une fois que toutes les modifications seront faites (action 8 : installer poubelles tri / actions 16 : Prévoir poubelles publiques avec cendriers)

Moyens prévus	<i>Temps : 3 heures pour la rédaction de l'article</i>
Sources des moyens	/
Indicateurs de suivi de l'action	• Indicateur d'activité : ○ Nombre d'articles parus dans le News communal et sur le site internet • Indicateur d'impact : ○ % de la population obtenant l'information ▪ Méthode/source : Mesurer l'impact en réalisant un sondage sur le groupe Facebook Enghiennois (Plus de 2500 adhérents) Ce sondage sera réalisé en même temps que celui de l'action 20 (un même sondage pour les deux actions)

Tableau 29 : Fiche Action 19

Titre de l'action 20	<i>Renforcer la visibilité de certaines poubelles existantes</i>
Pilier	<i>Infrastructure et équipements</i>
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
Objectif(s)	Objectif d'impact : Avoir plus de 10% de la population qui ait remarqué le travail réalisé sur les poubelles 6mois après la réalisation de l'action. Objectif d'activité : Améliorer la visibilité de 20% des poubelles (13 des poubelles du centre-ville (65 poubelles au total) aux endroits les plus stratégiques.
Description	Cette action consiste à rendre certaines poubelles du centre-ville, zone de la gare et zone de la Dodane plus visibles. Pour ce faire certaines poubelles seraient repeintes avec des dessins et sur d'autres des traces de pas peintes au sol devant les poubelles pour inciter les gens à y jeter leurs déchets. Pour réaliser cette action, on ferait appel au « Labo des arts et mouvements »
Porteur de l'action	La ville d'Enghien
Partenaires prévus	Le labo des arts et mouvements pour l'aspect technique (dessins)
Planning de mise en œuvre	Automne 2023. Permet ainsi d'évaluer l'impact en Automne 2024 via le sondage Facebook qui sera également réalisé également pour une autre action (la 19)
Moyens prévus	30 heures de travail pour l'ASBL le Labo des arts et mouvements. 400 euros pour la peinture

Sources des moyens	La commune...
Indicateurs de suivi de l'action	- Indicateur d'activité : % des poubelles dont la visibilité a été renforcée - Indicateur d'impact : % de la population obtenant l'information Méthode/source : Mesurer l'impact en réalisant un sondage sur le groupe Facebook Enghiennois (Plus de 2500 adhérents) qui se déroulera au même moment (Automne 2024). Ce sondage sera réalisé en même temps que celui de l'action 19 (un même sondage pour les deux actions)

Tableau 30 : Fiche Action 20

Titre de l'action 21	<i>Une prime de 5 centimes contre une cannette vide (ramassée)</i>
Pilier	- Infrastructure et équipements - Participation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs - La zone autour de la Gare - La zone autour de la Dodane
Objectif(s)	Objectif d'impact : Atteindre un quota de 1500 cannettes par mois en moyenne la première année. (La commune de Bon-Villiers a récolté 4500 cannettes après les 2 premiers de la mise en place du projet) Objectif d'activité : Prendre contact avec 6 des 19 communes qui testent ce projet pour avoir leur retour sur ce système (3 communes avec le système manuel et 3 communes avec le système automatique). Ce projet pilote fera l'objet d'une évaluation en fin de parcours en avril 2021 par BeWapp. En fonction de cette évaluation, et de la continuité ou non de ce projet, prendre contact avec Bewapp pour voir les modalités pour réaliser ce projet.
Description	Ce projet pilote existe sous deux formes : - Un système de reprise automatisé à l'aide d'une machine spécifique - Un système de reprise manuel via le personnel communal. Après l'évaluation en avril 2021, le meilleur système sera défini. En fonction de cela, la commune d'Enghien pourra se diriger vers la méthode la plus efficace.

	Dans les deux cas le système de rétribution est le même : Un bon d'achat de 5 euros dans un commerce de la ville contre 100 cannettes ramassées.
Porteur de l'action	ASBL Bewapp
Partenaires prévus	ASBL Bewapp qui gère ce projet.
Planning de mise en œuvre	2023-2024 (voir résultat de l'évaluation)
Moyens prévus	Dépendent du système mis en place (à définir)
Sources des moyens	Dépendent du système mis en place (à définir)
Indicateurs de suivi de l'action	- Indicateur d'activité : - Nombre de communes contactées testant ce projet pilote pour obtenir leur retour. - Indicateur d'impact : - Nombre de cannettes récoltées par mois en moyenne la première année.

Tableau 31 : Fiche Action 21

Titre de l'action 22	Résolution des points noirs « déchets » relevés par les Contrats de rivières
Pilier	- Gestion de l'espace - Participation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	- Les dépôts clandestins - Les déchets jetés sur la voirie qui bouchent les avaloirs.
Objectif(s)	Récolter les déchets se trouvant le long des cours d'eau et identifiés par les Contrats de rivières. Objectif d'impact (résultats attendus): Récolter l'ensemble des points noirs déchets inventorier par les Contrats de rivière (12 au total sur la commune d'Enghien) Objectif d'activité (moyens mobilisés) : Contacteur des bénévoles du PCDN/Ambassadeurs de la propreté/mouvement de jeunesse pour réaliser cette action/ CIE (10 personnes au minimum)
Description	Dans le cadre du PCDN, une journée serait organisée avec les bénévoles du PCDN et les mouvements de jeunesse qui le souhaitent pour résoudre les points noirs déchets identifiés le long des cours d'eau de la commune. Cela se ferait un samedi et se déroulerait comme se sont déjà organisé les opérations d'arrachages de plantes invasives. Avec un verre offert à la fin de la journée.

Porteur de l'action	Ville d'Enghien
Partenaires prévus	Le contrat de rivière pour les informations concernant les points noirs déchets. Ambassadeurs/ Mouvement de jeunesse/ Bénévoles PCDN
Planning de mise en œuvre	Printemps 2021
Moyens prévus	Moyen matériel : Sacs poubelles, épuisette, voiture balai pour mettre les déchets dedans Moyen humain : Participation mouvement de jeunesse/ Ambassadeurs de la propreté/ Bénévoles PCDN/ CIE pendant ½ journée.
Sources des moyens	Apport de matériels par la commune et bénévoles
Indicateurs de suivi de l'action	- Indicateur d'impact : - Nombre de points noirs résolus - Indicateur d'activité : - Nombre de bénévoles contactés

Tableau 32 : Fiche Action 22

3.2.3.2 Tableau récapitulatif des moyens à mobiliser

Moyens	Acteurs	Détail des moyens
Moyens financier	Commune	- 20 000 euros (budget alloué au PLP)
	Région	- Subvention de 1000 euros pour le PLP - Si la commune est reprise dans l'appel à projet tri « out-of-home » and « on-the-go » = 25000 euros (candidature à remettre le 30 septembre)
Moyens humains	Commune	- 50 jours de travail (2,5 ETP pendant un mois)
	Partenaire	BeWaPP : - Si la commune est reprise dans l'appel à projet « Optimisation de l'implémentation des poubelles et des tournées de collecte » : 5 jours avec un consultant externe Contrat de rivière : ½ journée

		Labos des arts et du mouvement : - 6 jours : 2-5 personnes Equipe green team : - 1 journée Ambassadeurs de la propreté/Mouvement de jeunesse/ Bénévoles PCDN : - ½ journée.
Moyens matériel	FJA	Panneaux sensibilisation
	Contrat rivière	Barrage flottant
	Magasin	Peinture décoration murale + visibilité poubelle (labos arts et mouvements)
	Entreprise privé	Panneaux sensibilisation Dodane
	Entreprise privée	Poubelles tri
	Entreprise privée	Caméras + panneaux
	IPALLE	Cendriers de poche
	Entreprise privée	Grilles pour avaloirs
	Entreprise privé	Poubelles avec cendriers

Tableau 33 : Synthèse des moyens à mobiliser

3.2.3.3 Partenaires mobilisés

L'ensemble des partenaires potentiels identifiés ont tous été mobilisé à une exception près :

- Association de quartiers.

Cependant certaines associations de quartiers sont des ambassadeurs de la propreté et donc participent également à certaines actions du PLP.

3.2.3.4 Tableau récapitulatif des indicateurs à suivre

Numéro de l'action	Type d'indicateur	Indicateur	Fréquence/suivi	Méthode de calcul
1	Indicateur d'impact	Pourcentage des citoyens touchés	Printemps-été 2022	Enquête
1	Indicateur d'activité	- Nombre d'articles publiés	Avant juillet 2022	

		- Nombre d'avaioirs marqués		
2	Indicateur d'impact	Volume de déchets récoltés	Fin Février 2022	
2	Indicateur d'activité	Durée du placement du barrage flottant	1 mois : Fin Février 2022	
3	Indicateur d'impact	% des personnes de l'administration satisfaite de l'application	Fin Octobre 2020	Enquête auprès des utilisateurs de l'administration (20 personnes +/-)
3	Indicateur d'activité	Réalisation de la phase test en interne	Novembre 2020	
4	Indicateur d'impact	% de nouveaux adhérents	Après 3 ans (2023)	Moyenne du nombre de participants/ inscrits aux activités pour les années 2018-2019-2020 sur la moyenne du nombre de participants/inscrits pour les années 2021-2022-2023
4	Indicateur d'activité	Nombre d'articles publiés concernant les actions de BeWaPP pendant 3 ans	Après la publication	
5	Indicateur d'impact	% de diminution du nombre de dépôts clandestins	2025	le rapport du nombre de dépôts clandestins sur l'ensemble des lieux concernés par la décoration murale pour les années 2021-2022 sur le nombre de dépôts clandestins pour les années 2023-2024 après décoration
5	Indicateur d'activité	Nombre de lieux avec une décoration murale	2023	
6	Indicateur d'impact	% de diminution des déchets sur les 3 zones concernées	Suivi d'été à hiver 2023 (6 mois après le placement des panneaux)	3 comptages sur une période de 6 mois (tous les 2 mois) avant et après placement des panneaux
6	Indicateur d'activité	1)Nombre de panneaux placés 2)Cibler les lieux les plus problématiques	Directement après l'action	2)Données obtenues dans FixMyStreet ou voir avec les gardiens de la paix
7	Indicateur d'impact	% de diminution des déchets sauvages aux abords de la Dodane	3comptages sur une période de 6 mois (tous les 2 mois) avant et	Le rapport de la moyenne du nombre de déchets au sol 6 mois avant la réalisation de l'action sur la moyenne des déchets au

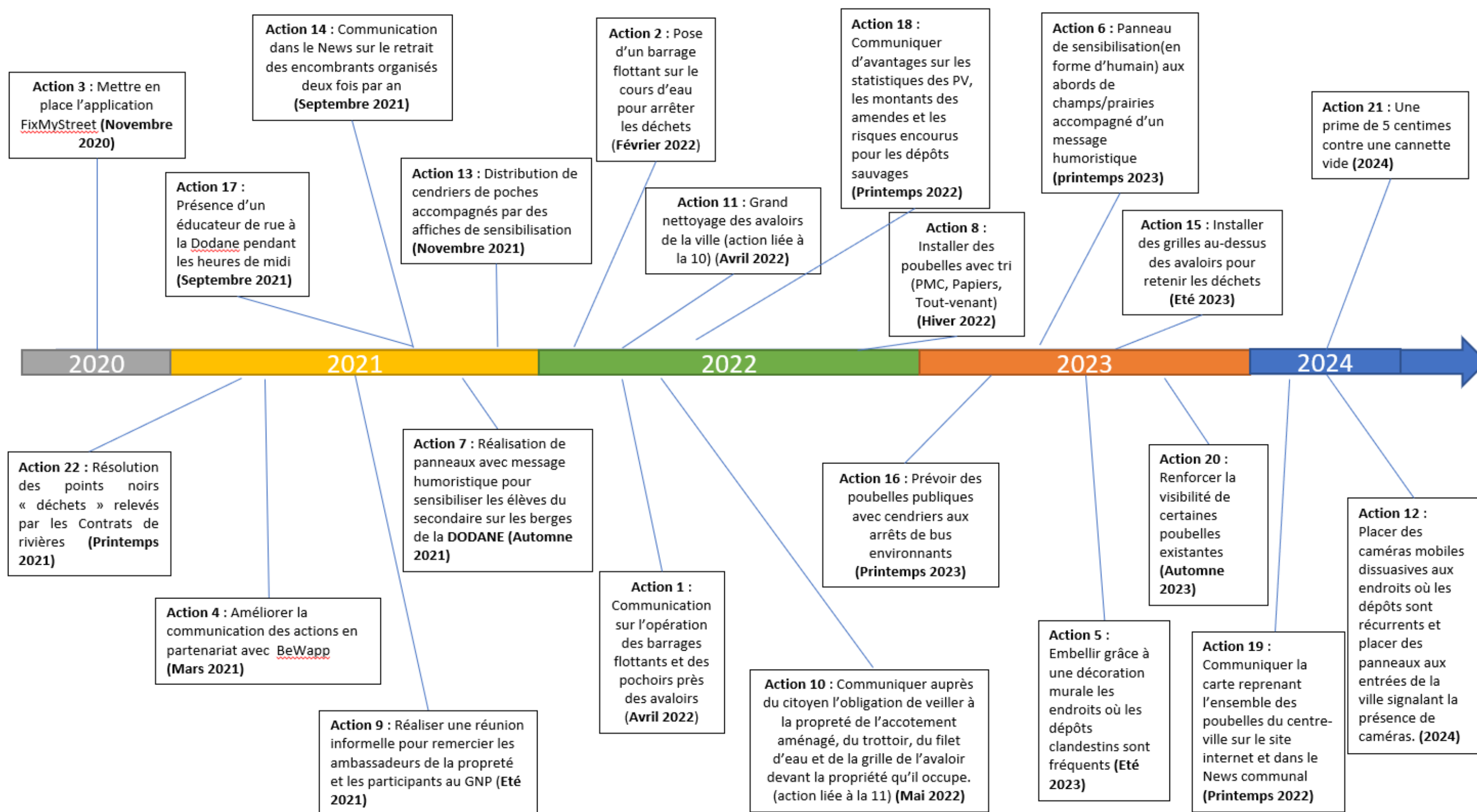
11	Indicateur d'impact	Pourcentage des avaloirs de la ville seront débouchés	Directement après l'action	
11	Indicateur d'activité	Pourcentage d'avaloirs qui seront nettoyés	Voir avec le chef du service technique si tous les avaloirs ont été nettoyés	
12	Indicateur d'impact	% de diminution des dépôts clandestins aux endroits concernés % de coupables identifiés	Mesure réalisée 2 ans avant et après l'installation Suivi de 2022 à 2026 Mesure réalisée 2 ans avant et après l'installation	Comparer le nombre de dépôts avant et après placement des caméras (2 ans avant et 2 ans après) Comparer le nombre de dépôts avant et après placement des caméras (2 ans avant et 2 ans après)
12	Indicateur d'activité	Nombre de caméras placés Nombre d'endroits disposant d'une caméra	2024 2024	
13	Indicateur d'impact	Indicateur d'impact	% les mégots en moins au sol aux alentours de la gare.	Idem que Clic4WaPP Novembre 2020- Novembre 2022 Tous les 3 mois
13	Indicateur d'activité	Nombre de cendriers de poche distribués sur une année.	Après l'action, une fois l'année écoulée	
14	Indicateur d'impact	Nombre de demandes pour une collecte des encombrants pour le mois d'octobre	A la fin du mois d'octobre 2021	Comparer les demandes pour ce mois d'octobre et le mois d'octobre de l'année passée
14	Indicateur d'activité	Publication d'articles concernant la collecte des encombrants	Après la publication	
15	Indicateur d'impact	Nombre de grilles améliorant l'efficacité des avaloirs	Un mois après leur installation	Se rendre sur place et constater s'il y a des bouchons qui se forme à cause des déchets retenus
15	Indicateur d'activité	Nombre de grilles placées	Été 2023	
16	Indicateur d'impact	% de mégots au sol en moins	Un an après installation comptage réalisé (Printemps 2024)	Une fois les endroits bien déterminés un comptage des mégots au sol sera réalisé (avant installation des cendriers) pendant un

				an (4 fois) aux alentours de certains arrêts de bus (10 mètres de part et d'autre de l'arrêt de bus). Un comptage sera réalisé de la même façon après l'implantation des poubelles aux 10 arrêts de bus prévus. (Période d'un an).
16	Indicateur d'activité	Nombre de poubelles avec cendriers installés	Après l'action	
17	Indicateur d'impact	% de déchets sauvages au sol en moins.	Deux mois après la présence de l'éducateur de rue (Printemps-été 2023)	Réaliser un comptage après les temps de midi une fois tous les deux mois pendant 6 mois avant la présence de l'éducateur. Réaliser ce même comptage deux mois après que l'éducateur de rue soit en action et évaluer l'impact de l'action.
17	Indicateur d'activité	Nombre de fois où l'éducateur est présent sur le site.	Sur les deux premiers mois	
18	Indicateur d'impact	% de la population obtenant l'information	Printemps-été 2022	Réaliser un sondage sur le groupe Facebook Enghiennois
18	Indicateur d'activité	Nombre d'article publié dans le NEWS sur cette thématique.	Après la publication	
19	Indicateur d'impact	% de la population obtenant l'information	Automne 2024	Réaliser un sondage sur le groupe Facebook Enghiennois
19	Indicateur d'activité	Nombre d'articles parus dans le News communal et sur le site internet	Après la publication	
20	Indicateur d'impact	% de la population obtenant l'information	Quelques mois après l'action Automne 2024	Réaliser un sondage sur le groupe Facebook Enghiennois
20	Indicateur d'activité	% des poubelles dont la visibilité a été renforcée	Directement après l'action	
21	Indicateur d'impact	Nombre de cannettes récoltées par mois en moyenne la première année.	1 an après le début de l'action	

21	Indicateur d'activité	Nombre de communes contactées testant ce projet pilote pour obtenir leur retour.	2 ans avant la mise en place de l'action	
22	Indicateur d'impact	Nombre de points noirs résolus	Directement après l'action	
22	Indicateur d'activité	Nombre de bénévoles contactés	Directement après l'action	

Tableau 34 : Synthèse des indicateurs à suivre

3.2.3.5 Planning des actions



Le planning des actions a été réalisée selon plusieurs critères :

1) Selon la méthode de mesure d'impact de l'action :

Plusieurs actions (1,10,18, 19, 20) demandent la réalisation d'un sondage pour mesurer l'impact de ces actions de communication sur les citoyens. Il a alors été décidé de regrouper certaines actions sur quelques mois pour pouvoir ensuite lancer un seul sondage et pouvoir mesurer l'impact. Il y aura deux sondages, un pour les actions 1,10,18 et un pour les actions 19 et 20.

2) Selon la nature de l'action

Exemple :

- Action en faveur des rivières : Le jour de la journée wallonne de l'eau (1) (2)
- Communication des activités BeWaPP avant le GNP (4)
- Communiquer d'avantages sur les statistiques des PV, les montants des amendes et les risques encourus pour les dépôts sauvages (18) au printemps car ceux-ci augmentent selon les saisons.

3) Selon le lien entre les actions :

L'action 10 et l'action 11 (nettoyage des avaloirs + communication) étant liés entre elles, elles doivent se suivre à un/deux mois d'intervalle. La situation est la même pour l'action 1 et 2 qui sont liées (« opération action » suivi d'une opération de communication)

4) Selon les informations (base de données) qui seront fournies grâce à l'application FiXMyStreet

Plusieurs actions nécessitent d'avoir des informations plus précises pour les mettre en œuvre. On peut citer notamment les actions concernant l'installation de mobilier urbain ou encore le placement des caméras. Grâce aux données accumulées pendant 2-3 ans, nous pourrions réaliser ces actions de façon pertinente. (Cibler les points noirs...)

4) Suivi et évaluation du plan

Indicateurs globaux				
	À t ₀	Année X	Année X	Source / méthode de calcul
Niveau global de la propreté (quantitatif)	88,5			Mesures Clic-4-WaPP : Moyenne du total des nuisances de chaque zone (12 zones) sur l'année (4 mesures). 48 mesures au total
Déchets qui bouchent les avoires	77,6			Moyenne de toutes les mesures (12 zones X 4 =48) Clic-4Wapp pour les déchets sauvages uniquement
Dépôts clandestins	10			Somme des dépôts clandestins reprise dans les 48 mesures Clic-4-Wapp réalisé pour l'année 2020
Zone autour de la gare	55			Moyenne des 4 mesures Clic-4-WaPP effectuées aux abords de la gare d'Enghien pour l'année 2020
Les abords de la Dodane				Cette zone ne fait pas partie encore des mesures Clic-4wapp, elle sera rajoutée pour les prochaines mesures à venir et permettra ainsi de connaître l'évolution de la propreté sur cette zone
(a) – Quantité de déchets sauvages collectée par an – tonne				
(b) – Quantité de dépôts clandestins collectée par an – tonne				Via l'application FixMyStreet si celle-ci est toujours utilisée par la commune. Sinon, vu que ce sont les gardiens de la paix qui vont constater les dépôts, une estimation du poids/ volume sera effectué à chaque dépôt constaté et sera rentré dans une base de données.
(c) Quantité de déchets des poubelles publiques collectée par an - tonne				

(d) Quantité totale de déchets de la propreté publique collectée par an – tonne ((d) = (a) + (b) + (c))	80,8 tonnes (2019)			Selon le nombre de containers remplis. Container de 1100 litres remplis (un même poids est toujours associé lorsqu'un container est rempli)
Coûts de collecte des déchets de la propreté (d) – euros	6434 E			Ce qui est payé à l'intercommunale
Coûts de traitement des déchets de la propreté (d) – euros	7590 E			Ce qui est payé à l'intercommunale
Enquête auprès des citoyens (qualitatif) : bilan				
Nombre d'ETP dédiés à la gestion de la propreté publique	4 ETP			
Dépenses globales de la propreté - euros	14025 E			Coûts de collecte + coûts de traitement

Le niveau global de la propreté ainsi que le niveau de propreté pour les nuisances et lieux prioritaires sont déterminés grâce aux mesures Clic-4Wapp réalisées. Pour la suite, il faudra rajouter une zone dans les mesures Clic-4-Wapp, la zone « abords de la Dodane », car celle-ci est un lieu prioritaire, il est donc nécessaire de pouvoir analyser l'évolution en termes de propreté publique.

Pour la nuisance « dépôt clandestin », on va se baser sur les mesures Clic-4Wapp pour voir leur évolution. Il n'est cependant pas impossible que la méthode change l'année prochaine. En effet si l'application FixMyStreet est toujours utilisée par la ville d'Enghien, celle-ci renseignera mieux les différents dépôts clandestins constatés et le chiffre sera plus représentatif.

Actuellement, il est impossible de donner le détail de la quantité collectée de déchets sauvages/dépôts clandestins/déchets des poubelles publiques. Cependant il est possible à l'avenir de pouvoir mesurer la quantité de dépôts clandestins. Cela se fera via l'application FixMyStreet si celle-ci est toujours bien utilisée par la commune. Sinon, les gardiens de la paix tiendront une base de données avec ce qu'ils constatent. En effet, lors d'un dépôt clandestin, ce sont toujours eux qui viennent constater les dépôts avant que ceux-ci ne soient retirés.

Il sera par contre plus difficile de pouvoir déterminer de façon séparée la quantité de déchets sauvages collectée et la quantité de déchets des poubelles publiques collectées car ceux-ci sont mélangés entre eux lors de la collecte.

Un sondage sera réalisé en fin de PLP, pour connaître dans quelles mesures ils ont eu connaissance des actions du plan, s'ils ont perçu un changement dans le niveau de propreté et s'ils sont satisfaits de la propreté.